



UDPS

Loseke et Kabund devant les juges !

Le secrétaire général de l'UDPS/Limete, Jean-Marc Kabund, est censé se présenter au Tribunal de paix Kinshasa/Matete, ce mercredi 28 mars, sur requête de Tharcisse Loseke, président-délégué de l'UDPS/Tshibala. Ce dernier lui reproche d'avoir convoqué le congrès de l'UDPS pour les 30 et 31 mars sans en avoir qualité.

Il aurait, selon le requérant, violé l'article 26 des statuts de l'UDPS qui prévoit qu'en cas de la disparition du président national de l'UDPS, cette prérogative revient au directoire du parti et cela endéans un mois. Tharcisse Loseke sollicite du tribunal la condamnation de l'incriminé pour faux en écriture et au paiement des dommages et intérêts de l'ordre de cent mille dollars.

Page 4



Tharcisse LosekeOK.jpg



Jean Marc KabundOK.jpg

ENJEUX ÉLECTORAUX

Freddy Matungulu en ordre de bataille avec la plate-forme Syenco



Freddy Matungulu et d'autres acteurs politiques lors de l'annonce de la création de la plateforme électorale Syenco

Président du parti politique Congo nabiso (CNB), le Pr Freddy Matungulu Mbuyambu Ilankira a annoncé, le 21 mars au cours d'une conférence de presse au siège de sa formation politique, la création de la plate-forme électorale Synergie électorale notre Congo (Syenco). A l'en croire, la Syenco entend être totalement inclusive, visant à mettre au

service de la nation le savoir-faire politique et technique collectif des Congolais de tous les horizons politiques et de la société civile. La Syenco sera le terrain national du réarmement politique et moral des nombreux Congolais qui veulent se surpasser et s'investir résolument dans la reconstruction du pays, a-t-il dit.

Page 4

AVÈNEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

La nationalité comme critère légal de vetting

Un appel de l'IRDH, émis le 24 mars à Lubumbashi, dans le Katanga, exhorte la société civile congolaise à veiller à l'usage du critère de la nationalité, l'un des seuls légaux du vetting de tous les candidats aux élections de décembre et non comme motif de règlement des comptes politiques.

Le vetting est un examen de la vie des candidats à la gestion de la chose publique, visant à permettre aux meilleurs prétendants de servir le destin commun. L'IRDH estime qu'il ne serait pas juste de vouloir l'appliquer sélectivement (contre un seul candidat) et isolement (laissant de côté d'autres conditions), et de multiplier des procédures judiciaires contre un candidat.

Page 2

AMICAL INTERNATIONAL FIFA

La RDC désillusionnée par la Tanzanie



Les Léopards de la RDC

Les Léopards de la RDC n'ont pas fait le poids face aux Taïfa stars de la Tanzanie qui les ont battus hier à Dar-Es-Salam sur le score de deux buts à zéro en match amical international Fifa. Avec une ossature composée de quelques cadres, la sélection congolaise n'a pas été brillante au cours de cette rencontre, laissant l'initiative de jeu

à l'adversaire.

Après une première mi-temps plutôt équilibrée, les Léopards ont flanché en seconde période en laissant des espaces avec un bloc jouant très bas. Ce qui a permis aux attaquants de Taïfa stars de se mettre en vedette grâce à des contre-attaques bien menés.

Page 5

ÉDITORIAL

Incompréhensible !

Vu depuis le grand Sud, autrement dit depuis les pays émergents, l'affrontement larvé qui se précise entre la Russie et les pays occidentaux n'a strictement aucun sens. Fondé sur la mort dans la banlieue de Londres, capitale du Royaume-Uni, d'un agent double qui aurait été assassiné par les services secrets russes - assassinat dont jusqu'à présent les preuves n'ont pas été fournies -, ce retour vers la « guerre froide » témoigne d'une incapacité des grandes puissances à prévoir les conséquences de leurs actes qui fait froid dans le dos. Il confirme ce que craignent depuis longtemps les observateurs de la scène internationale, à savoir une reprise du conflit larvé entre l'Est et l'Ouest du Vieux continent que personne ne saura endiguer.

Il est bien évident, en effet, que l'assassinat supposé de l'agent double russe n'est en réalité qu'un prétexte pour les puissances occidentales que la montée en puissance de la Russie en Europe de l'Est et au Proche-Orient inquiète au plus haut point. Venant après l'annexion de la Crimée, la prise de contrôle du Donbass ukrainien, l'assistance décisive apportée au régime de Bachar al-Assad en Syrie, l'augmentation spectaculaire du budget militaire russe, il est perçu à Londres, à Paris, à Berlin, à Washington comme une intrusion inacceptable dans les affaires européennes. D'où le geste spectaculaire accompli ces dernières heures avec l'expulsion de diplomates russes en poste dans les capitales occidentales.

La rupture diplomatique que laisse craindre ce geste est si dangereuse pour la paix du monde en général, la paix de l'Europe en particulier, que l'on en vient à se demander si les Etats concernés ont conscience du signal détestable qu'ils envoient à la communauté internationale. Ayant par deux fois mis le feu à la planète entière, ce qui causa la mort de plus de cent millions d'êtres humains, les nations du Nord projettent à nouveau l'image détestable de peuples mus par leurs seuls intérêts égoïstes et fort peu soucieux de préserver la paix mondiale. Cela alors même que la communauté humaine devrait, en bonne logique, se concentrer aujourd'hui sur la lutte contre les extrémismes de tout bord qui la menacent et, plus encore, sur la protection de la nature dont dépend sa survie à brève échéance.

Savoir raison garder est plus que jamais un impératif catégorique pour les Grands. Mais leurs dirigeants en ont-ils conscience ?

Les Dépêches de Brazzaville

AVÈNEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT

La nationalité comme critère légal de vetting

Un appel de l'IRDH, émis le 24 mars à Lubumbashi, dans le Katanga, exhorte la société civile congolaise à veiller à l'usage du critère de la nationalité, l'un des seuls légaux du vetting de tous les candidats aux élections de décembre et non comme motif de règlement des comptes politiques.

et de multiplier des procédures judiciaires contre un individu. « Ceci paraît comme une logique de règlement de comptes politiques qui met en cause une candidature particulière, perçue comme une menace pour le maintien du statu quo », a-t-il souligné.



Moïse Katumbi

L'IRDH rappelle que le vetting était un examen de la vie des candidats à la gestion de la chose publique, visant à permettre aux meilleurs prétendants de servir le destin commun. Il note que cette action permettrait aussi d'éliminer des hors-la-loi ainsi que des opportunistes qui n'ont ni organisation politique, ni connaissance des réalités du pays, mais virtuellement excellents dans les réseaux sociaux. L'IRDH estime qu'il ne serait pas juste de vouloir appliquer sélectivement (contre un seul candidat) et isolement (laissant de côté d'autres conditions), le critère de vetting de nationalité

Citant le cas Katumbi, l'IRDH avance que le timing des déclarations spectaculaires des membres du gouvernement et l'opportunité des rappels des dossiers judiciaires marquent les esprits, créent le doute et la confusion ainsi qu'une constante insécurité juridique de la personne visée. Ces anomalies qui émaillent la période pré-électorale font croire, fait-il remarquer, à une volonté de réunir les conditions d'une élimination politique certaine du scrutin de décembre.

L'usage du vetting et du droit aux fins des règlements de comptes politiques, soutient

l'IRDH, est préjudiciable à l'avènement d'un État de droit et de la démocratie. Selon cette ONG, les membres du gouvernement et les magistrats qui y prennent part ne remplissent plus leur vocation d'arbitres impartiaux. « Ils travestissent le pouvoir exécutif et la fonction judiciaire, et en revêtent les habits pour devenir eux-mêmes des instruments de répression », a souligné l'ONG.

Notant des déclarations de candidatures à la magistrature suprême déjà faites, notamment par Monique Mukuna Mutombo, le Dr Noël Tshiani Mwadia Mvita, Ilankir Freddy Matungulu Mbuyamu, Moïse Katumbi Chapwe, Martin Fayulu Madingi et Alain-Daniel Shekomba Okende Alain-Daniel, bien qu'officieusement autoproclamées ou désignées par leurs regroupements politiques, l'IRDH pense que toutes ces personnes intéressent l'opinion publique congolaise pour l'objet d'un examen rigoureux de leurs vies, par rapport aux conditions légales et morales d'éligibilité. L'association fait ici référence à son bulletin électronique IRDH numéro 104, du 19 mars, dans lequel il avait invité la société civile à soumettre au vetting tous les candidats aux élections présidentielle, législatives, sénatoriales, provinciales et locales prévues pour le 23 décembre. Dans ce document, l'IRDH avait expliqué que cet exercice permettrait à la RDC de parvenir à une vie digne et respectueuse des droits humains.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME

Projection d'un film de sensibilisation à l'albinisme

«Mwimba Texas : catch et albinisme en RDC», de la réalisatrice française Soazic Sanson, sera proposé au public, le 31 mars, dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, dans l'enceinte de l'Université pédagogique nationale (UPN).

L'initiative prise par le comité de gestion de l'UPN, dans le cadre de la clôture du mois dédié à la femme, est une façon d'honorer et de valoriser la femme albinos, de contribuer au bien-être des albinos et d'exhorter les autres structures et personnalités à mettre la main à la pâte en vue de permettre à l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba-Texas (FMT), de mener sa mission de sensibilisation et de lutte pour les droits de cette catégorie de personnes.

Outre la projection du film, il est également prévu dans le programme de cette journée, un défilé de mode organisé en collaboration avec la maison de haute couture Maria mode. Ce défilé connaîtra la participation des mannequins albinos de la FMT et des non-albinos. Dans le cadre du partenariat scellé avec la FMT, la maison Maria Mode va habiller tous les mannequins et



Alphonse Mwimba Texas et les membres du comité de gestion de l'UPN Photo Franck

compte également apprendre la haute couture aux jeunes albinos membres de cette ONG.

Un film sur la sensibilisation à l'albinisme

«Mwimba Texas: catch et albinisme en RDC» retrace la vie du catcheur albinos Alphonse Ma-

kiese Mwimba Texas. Il raconte l'histoire de cet albinos qui a réussi à émerger dans le domaine du catch, malgré son handicap. Aujourd'hui, il préside l'ONG qui porte son nom et qui lutte depuis vingt ans pour le bien-être des albinos en RDC.

Pour le comité de gestion de l'UPN qui soutient les actions de la FMT, la projection de ce film au sein de cet établissement sera une façon de stimuler les comités des autres institutions d'enseignement supérieur ou d'autres institutions établies en RDC à lui

emboîter le pas en vue de contribuer à l'aide aux albinos et autres personnes vulnérables.

Lors de cette projection, la FMT compte aussi distribuer des crèmes solaires et autres produits aux albinos, étudiants à l'UPN. À cette occasion, il sera également présenté et vendu le livre de la photographe belge Patricia Willocq, soutenu par la Fondation Famille Gertler, dans le cadre du projet Blanc-ébène, qui est une sensibilisation à l'albinisme et la valorisation des albinos de la RDC. Le produit de cette vente sera, pour l'ONG des albinos, un soutien substantiel à ses activités, au bénéfice des albinos et autres personnes vulnérables. En effet, la FMT a perdu sa source première de financement qui était les revenus des combats de catch auxquels participait son président dont l'âge ne permet plus d'être actif dans ce sport.

Notons que le comité de gestion de l'UPN est composé du recteur, le Pr Pèlerin Kimwanga Nkeny, des secrétaires généraux académique et administratif, les Prs Ferdinand Kabamba Palata et Frédéric-Bienvenu Mabasi Bakabana, ainsi que de l'administratrice du budget, le chef de travaux Agnès Ntumba Mbiya.

Lucien Dianzenza

AUTONOMISATION DE LA FEMME

Les artisanes de la N'sele déplorent le manque de financement

Les membres de l'Association des femmes couturières et menuisières (AFCM) à Mikonga II peuvent aujourd'hui assurer leur autonomie financière en prenant en charge leurs familles mais l'absence de soutien de la part de l'Etat constitue un handicap au développement de leurs activités.

L'ingéniosité des femmes rurales de la N'sele étonne bien de personnes. Ces femmes qui ont suivi une formation en tricotage, tissage et fabrication des détergents dont le batiols sont devenues aujourd'hui des formatrices d'autres femmes. Et la toile s'agrandit, parce que plusieurs d'entre elles manifestent le souci d'apprendre ces métiers à première vue anodins mais générant des revenus.

Les membres de l'AFCM que dirige Bernadette Kudiakubanza se sont plus spécialisées dans le tricotage des sacs en sachet plastique. Elles fabriquent aussi des porte-clés à base des cauris en plastique, des nappes, pochettes pour les téléphones. « Les prix varient d'un article à un autre. Nos prix sont à la portée de tout le monde. Nous vendons des sacs à 20 000 FC, des porte-clés à 2 000 FC... », explique Bernadette Kudiakubanza.

« Ce que nous faisons est un véritable travail d'artiste », indique, pour sa part, Patience Kufinda



La présidente de l'AFCM, Bernadette Kudiakubanza

qui a aussi appris ce métier à sa fille, Grâce Ndiba. Cette dernière affirme que le tricotage lui permet aujourd'hui de financer ses études en esthétique. « Avant, je ne m'intéressais pas à ce travail. Mais au fil des années, grâce à l'insistance de ma mère qui m'a appris à tricoter, je forme aujourd'hui d'autres filles. Ce que je gagne me permet de payer mes frais scolaires et subvenir à mes besoins en tant que jeune fille », déclare Grâce, exhortant les jeunes filles à apprendre un métier pour ne pas se livrer à la débauche.

Outre la fabrication des articles en sachet plastique, les femmes rurales de la N'sele se consacrent aussi à l'agriculture. « Je fais un peu de tout. Avec le concours de l'ONG Cosces, j'ai appris à tricoter, à faire des sacs, des nappes. Je sais aussi faire le batiol », souligne Léonie Belesi.

Quant à Francine Kafundika, elle avoue qu'après son examen d'Etat, elle s'est intéressée à l'agriculture. « Je viens de passer les examens d'Etat et comme je n'ai rien à faire, je préfère m'adonner à l'agriculture que de courir derrière des garçons », témoigne-t-elle.

Il est vrai que les femmes rurales de la N'sele ont appris des métiers qui leur permettent d'être autonomes. Cependant, elles sont confrontées au manque de finan-

cement qui constitue un frein au décollage de leurs activités commerciales. « Nous nous organisons avec nos maigres moyens pour acheter ce qu'il nous faut pour fabriquer des sacs et autres biens. Nous n'avons pas des partenaires. L'Etat ne nous donne pas de crédits. Nous avons mené plusieurs démarches qui malheureusement n'ont pas abouti. Nous sommes abandonnées à nous-mêmes... nous assistons dans les foires de femmes mais le gouvernement ne nous appuie pas », regrette Bernadette Kudiakubanza. « Si nous n'avons pas de financements, comment allons-nous progresser? », s'interroge Patience.

Au manque de financement s'ajoute celui de débouchés pour écouler leurs produits. « Nous avons la force de travailler, mais sans marché et sans financement, on ne se sait pas comment avancer », se plaint Bernadette Kudiakubanza.

Il va donc de l'intérêt du gouvernement d'organiser ces femmes qui, à travers leur métier, contribuent au développement de l'économie et luttent contre la pauvreté, premier objectif de développement durable auquel le pays a souscrit.

Aline Nzuzi

ENJEUX ÉLECTORAUX

Freddy Matungulu en ordre de bataille avec la plate-forme Syenco

A huit mois des élections du 23 décembre, les états-majors politiques sont en ébullition. Des alliances se mettent en place aussi bien au sein de la majorité présidentielle que dans l'opposition où l'on pense mordicus à l'alternance à la tête du pays pour reprendre le tablier du président Joseph Kabila dont le mandat a pris fin en novembre 2016.

Président du parti politique Congo na biso (CNB), le Pr Freddy Matungulu Mbuyambu Ilankir a annoncé, le 21 mars au cours d'une conférence de presse au siège de sa formation politique, la création de la plate-forme électorale Synergie électorale notre Congo (Syenco). On a noté à ses côtés la présence de Wivine Nlandu, la veuve de l'ancien Premier ministre sous le président Mobutu, Jean Nguz A Karl-I-Bond, et d'autres. Le slogan de ce nouveau regroupement est « *Le nouveau Congo, c'est maintenant* ».

« *Comme vous le savez, l'actualité nationale est riche en événements divers ces derniers temps. A travers vous, je souhaite poursuivre faire connaître mes positions sur les grandes questions d'actualité nationale. En même temps, par votre intermédiaire, j'entends répondre aux questions de nos compatriotes sur les sujets qui les préoccupent* », a indiqué le Pr Freddy Matungulu. Près de soixante années après l'indépendance, a-t-il dit, le pays et sa population vivent dans une misère d'enfer. « *Pour améliorer nos conditions de vie, nous devons remettre la patrie sur la voie du travail bien fait, du progrès. L'urgence de la refondation de la*



Freddy Matungulu et d'autres acteurs politiques lors de l'annonce de la création de la plate-forme électorale Syenco

nation se passe aujourd'hui de commentaire », a-t-il fait savoir, appelant les Congolais à une certaine vigilance. « *Dans le contexte trouble du moment, nous devons être plus que jamais unis et respectueux de nos devoirs de patriotes, en particulier celui de participer massivement aux joutes électorales à venir. Il faut que ces élections s'organisent de façon responsable, dans la transparence et l'équité. Nous devons rester mobilisés, impliqués dans le suivi du processus électoral et maintenir la pression sur la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et le gouvernement pour qu'il en soit*

ainsi », a conseillé le leader de la Syenco.

C'est dans cette perspective qu'il a annoncé la création de cette plate-forme électorale, expliquant : « *Comme le mouvement français 'En Marche' de récente mémoire, la Syenco se veut un lieu de rencontre et de convergence de tous les fils et toutes les filles de la RDC capables, intègres et prêts à se sacrifier, se remettre en cause, pour que naisse le nouveau Congo que nous appelons de tous nos vœux* ».

Selon le Pr Freddy Matungulu, la Syenco entend être totalement inclusive, visant à mettre au service de la nation le savoir-faire po-

litique et technique collectif des Congolais de tous les horizons politiques et de la société civile. Elle sera le terrain national du réarmement politique et moral de nombreux Congolais qui veulent se surpasser et s'investir résolument dans la reconstruction du pays, a-t-il estimé.

Cette plate-forme compte, au terme de la prochaine bataille électorale, conquérir le pouvoir. « *Pas de pouvoir pour le pouvoir, mais l'impérium au service du souverain primaire. A tous les niveaux* », a fermement indiqué le président de la Syenco dont le triple objectif est de rétablir la dignité perdue de la nation

congolaise, de s'assurer du retour de la sécurité sur l'ensemble du territoire et de lancer les travaux herculéens du développement d'une économie forte et inclusive. « *Les Congolais sont fatigués de la politique spectacle et politicienne, de la politique gâteau. Le Syenco veut conquérir le pouvoir comme un sacerdoce* », a-t-il signifié. La plate-forme, a assuré Freddy Matungulu, reste ouverte à ceux qui désirent s'y joindre, avant d'annoncer le dépouillement des manifestations d'intérêt le 30 avril pour d'éventuels membres qui se présenteront aux élections législatives nationales et provinciales sous la bannière de la Syenco dont la sortie officielle est fixée en mai.

Lors des échanges avec les journalistes, Freddy Matungulu a réitéré son intention de présenter sa candidature à l'élection présidentielle, tout en faisant remarquer que la Syenco n'a pas l'intention de faire cavalier seul, étant prête à travailler en cohérence avec d'autres formations politiques du grand ensemble de l'opposition congolaise et trouver des réponses aux contraintes imposées par la loi électorale à ce sujet. Aussi a-t-il soutenu l'idée d'une candidature unique de l'opposition afin d'éviter les erreurs de 2011. Répondant à une question sur la machine à voter, Freddy Matungulu est resté rationnel, en s'appuyant sur la loi qui est claire à ce sujet. L'article 56 de la loi électorale parle des bulletins de vote à mettre à la disposition de chaque bureau de vote et non de la machine à voter, le débat n'a donc pas lieu d'être, pense-t-il.

Martin Engimo

UDPS

Loseke et Kabund devant les juges

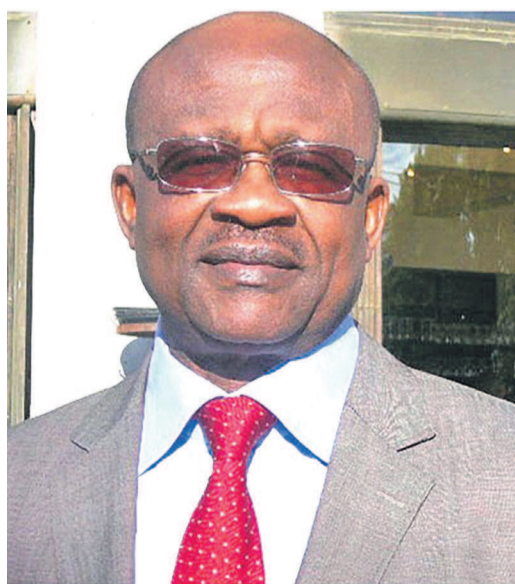
Le président-délégué de l'UDPS/Tshibala reproche au secrétaire général de l'UDPS/Limete d'avoir signé un acte appelé « décision convoquant le congrès de l'UDPS pour le 30 au 31 mars 2018 ».

Le congrès de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) convoqué par le secrétaire général, Jean-Marc Kabund, pour désigner le successeur de feu Étienne Tshisekedi est censé débiter dans deux jours. Entre-temps, le ciel semble s'obscurcir pour ce parti politique de l'opposition. Une requête en justice de Tharcisse Loseke, président-délégué de l'UDPS/Tshibala, tend à annihiler les espoirs de ces assises. En effet, pour avoir convoqué ce forum, Jean Marc Kabund, resté fidèle à l'UDPS/aile Félix Tshisekedi, est dans le collimateur de Bruno Tshibala et de ses affidés. Ces derniers continuent de revendiquer le label UDPS et croient incarner le parti laissé par le « sphinx » de Limete de qui ils auraient hérité l'impérium.

C'est en vertu de cette stature que Tharcisse Loseke s'est permis d'ester en justice par voie de citation directe contre Kabund qu'il reproche d'avoir signé un acte appelé « *décision convoquant le congrès de l'UDPS pour le 30 au 31 mars 2018* ». À

ses yeux, l'intéressé n'en avait pas mandat, au regard de l'article 26 des statuts de l'UDPS qui prévoit qu'en cas de disparition du président national de l'UDPS, le pouvoir de convoquer le congrès revient au directoire du parti et cela endéans un mois. Dans le cas d'espèce, Jean Marc Kabund se serait substitué à cet organe et est passible d'être condamné pour faux en écriture et usage de faux.

C'est donc ce 28 mars que l'incriminé devra être entendu au tribunal de paix de Matete pendant que ses pourfendeurs sollicitent, d'ores et déjà de cette juridiction, sa condamnation au paiement des dommages et intérêts de l'ordre de cent mille dollars payables en francs congolais. À l'UDPS/Limete, on paraît minimiser cette démarche judiciaire qui entre dans le cadre des stratégies concoctées par le pouvoir pour déstabiliser le parti en utilisant comme bras séculier Bruno Tshibala. Répondant à la requête de Tharcisse Loseke, une source proche de ce parti a fait observer que c'est à titre individuel



Tharcisse Loseke



Jean Marc Kabund

que le Premier ministre, Bruno Tshibala, avait convoqué en décembre 2017 le congrès dit de l'UDPS au mépris des statuts. L'UDPS/Limete n'accorde aucun crédit aux résolutions sorties de ce congrès au terme duquel Bruno Tshibala a été élu par acclamation président de ce parti.

Enfin, qui a qualité pour engager légalement l'UDPS ? La question vaut la

peine d'être posée. Les uns et les autres s'accusent et personne ne veut baisser pavillon dans ce débat statutaire qui se déroule dans un contexte où le dédoublement des partis politiques n'est plus de mise. À deux jours de la tenue du congrès de l'UDPS/Limete, il va sans dire que ce feuilleton judiciaire risque de compromettre ce forum pour lequel des énergies ont été dépensées.

Alain Diasso

AMICAL FIFA

La RDC se plie devant la Tanzanie à Dar Es-Salaam

Les Léopards ont été totalement contre-performants, le 27 mars, au Benjamin-Mkapa-National-Stadium, où ils ont succombé face aux Taifas Stars par zéro but à deux.

Le sélectionneur Florent Ibenge a placé Matampi Vumi Ley dans les perches, avec une défense à plat constituée à droite de Djo Issama Mpeko de Mazembe et Gody Ndonga Muzinga de V.Club. Dans la charnière centrale de la défense il a fait confiance à Yannick Bangala Litombo de V.Club et Wilfried Moke de Konyaspor (Turquie). Au milieu de terrain, on a retrouvé Aaron Tshibola de Kilmarnock (Écosse) qui fêta sa première sélection avec les A de la RDC, Chancel Mbemba de Newcastle (Angleterre) et Neeskens Kebano de Fulham en D2 (Angleterre également). Le trio d'attaque pour cette rencontre a été formé de Yannick Bolasie d'Everton (Angleterre), Firmin Mubele de Toulouse (France) et Benik Afobe Tunani de Wolverhampton en D2 (Angleterre). Anthony Mossi, Nathan Mabruki, Lema Mabidi, Chadrac Akolo, Junior Kabananga et Britt Assom-



Duel entre Aaron Tshibola et Samata lors du match Tanzanie contre RDC à Dar Es Salaam

balonga ont débuté sur le banc des remplaçants.

Du côté tanzanien, le onze de départ du sélectionneur Salum Mayanga s'est constitué d'Aishi Manula, Shomari Kapombe, Kelvin Yondani, Gadiel Michael, Erasto Nyoni, Mohamed Issa, A. Banda, Himid Mao, Shiza Kichuya, Simon Msuva et le capitaine Bwana Ali Samatta, ancien de Mazembe et actuellement à Genk en Belgique.

Le premier quart d'heure de la partie est resté mitigé pour les Léopards qui n'arrivaient pas à imposer leur jeu. Bien au contraire, les Taifas Stars ont joué de manière libérée devant leur public du Benjamin-Mkapa-Na-

tional-Stadium estimé à vingt-deux mille spectateurs.

Après une première période de zéro but partout, les Léopards sont revenus en seconde période avec de réelles intentions de marquer des buts. Florent Ibenge a procédé à des changements. Dès la 46e mn, Aaron Tshibola a cédé sa place à Lema Mabidi de Raja de Casablanca. Et à la 56e mn, Firmin Mubele a rejoint le banc, alors que Junior Kabanga montait sur l'aire de jeu. A la 64e mn, Benik Afobe Tunani a été remplacé par Britt Assombalanga de Middlesbrough en D2 (Angleterre) qui a fait une bonne entrée, tentant de bousculer la défense des Taifas Stars. Le fils de l'ancien inter-

national Asombalanga portait lui aussi pour la première fois, comme Tshibola, le maillot de la sélection du pays de son père. Et Chadrac Akolo de Stuttgart (Allemagne) prenait la place de Yannick Bolasie à la 72e mn. C'est à croire que ce coaching a été déséquilibrant.

En effet, c'est lorsque les Léopards ont été dans un temps fort que sur une contre-attaque quasi anodin, Bwana Ali Samata a repris de la tête, à la 75e mn, un centre venu de la droite, une balle hors de portée du gardien de but. La Tanzanie a donc pris de l'avance au tableau d'affichage contre le cours du jeu. Les Léopards ont continué à se ruer dans le camp adverse pour chercher l'égalisation. Mais sur une autre contre-attaque, Bwana Ali Samata a trouvé, sur une transversale, Shiza Kichuya à la 88e mn. L'attaquant de Simba de Tanzanie a pris son temps pour ajuster le gardien de but Matampi d'une frappe sèche au ras de poteau. Au coup de sifflet final de l'arbitre Sasii, le score a été de deux buts à zéro pour la Tanzanie. Le dernier quart d'heure de ce match a donc

été fatal pour les poulains de Florent Ibenge.

Forcément, ce résultat aura une incidence sur le prochain classement Fifa de la RDC et va surtout raviver une crise qui couve déjà entre la Fédération congolaise de football association et le ministre des Sports, Papy Niango, qui apparemment ne souhaiterait plus voir Florent Ibenge continuer à la tête du staff technique des Léopards, d'autant plus que les préparatifs de cette rencontre amicale Fifa du côté congolais ont été émaillés d'incidents, jusqu'à la bouderie de quatre joueurs qui sont arrivés à Dar Es Salaam avant de prendre leur avion pour retourner dans leurs clubs respectifs deux jours avant le match (Mpoku, Masuaku, Iko et Kakuta). Outre ces joueurs, on avait déjà évoqué les absences des cadres comme Bakambu et Marcel Tisserand (qui ne figurait pas sur la liste des vingt-sept joueurs retenus pour ce match). L'on apprend que le prochain match amical des Léopards est prévu en mai à Lagos contre les Super Eagles du Nigeria.

Martin Engimo

AIDE HUMANITAIRE

L'UE apporte soixante millions d'euros

L'aide annoncée lundi est destinée à la République démocratique du Congo ou aux réfugiés congolais à l'étranger, après que le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a lancé «un appel de fonds de 504 millions de dollars».

«La Commission européenne a annoncé aujourd'hui (lundi) l'octroi d'une aide d'urgence de 49,5 millions d'euros afin de faire face à l'aggravation de la crise humanitaire en République démocratique du Congo (RDC)», a indiqué Bruxelles au terme des trois jours de visite en RDC du commissaire à l'Aide humanitaire, Christos Stylianides. «Un montant supplémentaire de 10,9 millions d'euros sera alloué aux pays voisins (Tanzanie, Rwanda et République du Congo), principalement pour venir en aide aux réfugiés congolais», ajoute la Commission dans un communiqué. «Les besoins humanitaires en République démocratique du Congo sont de plus en plus importants. C'est devenu la plus grande crise liée aux déplacements en Afrique», a répété Christos Stylianides.

Le commissaire à l'Aide humanitaire voulait convaincre les autorités congolaises de revenir sur leur décision de boycotter la conférence UE/ONU de Genève du 13 avril, qui veut lever 1,7 milliard de dollars pour financer l'action humanitaire en RDC.

Le gouvernement congolais estime que le niveau de la crise humanitaire n'était pas aussi «excessif» dans le pays tel que le prétendent les Nations unies et les ONG. Il y a toujours de la «résistance», confie une source européenne, qui croit que Kinshasa peut encore «reconsidérer sa position»: «Sans optimisme naïf, nous avons la possibilité de les voir à Genève».

De son côté, le HCR et ses partenaires humanitaires «ont lancé un appel de fonds d'un montant de 504 millions de dollars américains» pour les réfugiés congolais, qui «devraient avoisiner les 800 000 d'ici à la fin de l'année». «L'appel de fonds permettra tout d'abord de répondre d'urgence à la situation immédiate en Ouganda, en Zambie et en Angola, tout en se préparant pour l'arrivée massive de réfugiés en République du Congo, en Tanzanie, au Rwanda et au Burundi», indique le HCR.

AFP

INVESTISSEMENTS

Les blocs magrébin et anglophone se démarquent du reste du continent

Trois pays d'Afrique du Nord, en l'occurrence le Maroc, l'Égypte et l'Algérie occupent les premières places du top dix des pays les plus attractifs de la région. Il s'agit des conclusions du rapport «Africa Investment Index 2018». Quant à la sous-région anglophone, le Botswana ouvre le bal avant d'être rejoint plus loin par d'autres géants africains, notamment l'Afrique du Sud et la Zambie.

Après une analyse approfondie du rapport produit par le Groupe Quantum Global, il se dégage un constat majeur. Le continent africain semble bien évoluer à plusieurs vitesses. Ce constat se confirme par le recul des pays miniers. Ceux-ci ne tirent plus la croissance économique africaine. La sélection ainsi présentée s'est fondée

sur un total de six facteurs : la croissance, la liquidité, le risque, l'environnement commercial, la démographie et le capital social. En fonction de ces critères de comparaison, l'Afrique a bien un champion : le Maroc. Il s'agit de la cinquième économie de la région, mais les efforts des autorités marocaines pour renforcer l'attractivité sont indiscutables. Il ressort même de cette étude que les Américains occupent toujours le premier rang des investisseurs directs étrangers en Afrique, juste devant les Britanniques, les Français, les Chinois et les Sud-Africains.

Il n'empêche que, d'une manière générale, les investissements directs étrangers sont actuellement en chute libre. La tendance à la baisse est perceptible depuis les années 2016. Toutefois, les experts du Groupe Quan-

tum Global restent convaincus d'une reprise en vue, plus précisément dans les prochaines années. Mauvaise nouvelle pour les pays miniers et pétroliers, l'augmentation tant attendue des investissements directs étrangers se fera essentiellement dans les secteurs non pétroliers même si, conviennent-ils, les cours du pétrole enregistrent une belle remontée. Sur cette liste, les dix pays retardataires sont la République Centrafricaine, le Liberia, la Somalie, l'Erythrée, la Guinée équatoriale, la Gambie, la Sierra Leone, la Guinée, Sao Tomé-et-Principe et le Zimbabwe.

Le top dix des 54 pays les plus attractifs
Le Maroc, l'Égypte, l'Algérie, le Botswana, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, la Zambie, le Kenya et le Sénégal.

Laurent Essolomwa

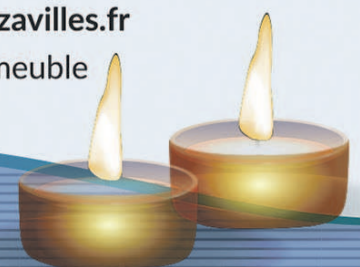
**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



COOPÉRATION MILITAIRE

Le général Charles de Kersabiec arrive au terme de son mandat

Le commandant des éléments français au Gabon a fait, le 27 mars à Brazzaville, ses adieux au ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Au cours de leur tête à tête, les deux personnalités ont procédé à un tour d'horizon des actions de coopération militaire opérationnelle et du partenariat qui existe depuis longtemps entre le ministère, les Forces armées congolaises et les éléments français au Gabon. « Nous avons, au-delà des Forces armées congolaises, évoqué aussi l'état d'un pays frère qui est la Centrafrique pour lequel le Congo comme la France sont engagés pour essayer de trouver une paix durable, de participer à l'effort des Centrafricains eux-mêmes pour une paix durable dans leur pays. Car, chacun sait

que quand la maison du voisin brûle, il est nécessaire de se préoccuper de sa protection », a déclaré Charles de Kersabiec à sa sortie d'audience.

A propos des souvenirs qu'il garde de la coopération internationale qu'il a entretenue avec les pays du continent africain, Charles de Kersabiec a indiqué qu'il n'oublie pas que le Congo, c'est la capitale de la France Libre. « Et moi qui m'appelle Charles de mon prénom comme le général De Gaulle, je ressens cette fraternité », a-t-il estimé.

A noter que le général Charles de Kersabiec a servi plusieurs fois sur

le continent africain : chef de peloton au 43^e bataillon d'infanterie de marine à Port-Bouet, en Côte d'Ivoire en 1986, puis commandant des troupes françaises déployées toujours en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne, et chef de corps du 43^e bataillon d'infanterie de marine en 2007. Il a également occupé les fonctions d'attaché de défense à l'ambassade de France au Sénégal, à Dakar, et d'attaché de défense auprès de l'ambassade de France au Cameroun. De 2014 à 2016, il a commandé l'Ecole militaire de spécialité de l'Outre-mer et de l'étranger.

Pôle opérationnel de coopération, les éléments français au Gabon complètent la formation des militaires des pays partenaires de la Communauté économique des



Le ministre Charles Richard Mondjo et le général Charles de Kersabiec (DR)

Etats de l'Afrique centrale durant leur mise en condition avant l'engagement dans des opérations intérieures ou extérieures. Près de 5 400 stagiaires sont répartis chaque année au sein de plus de deux cents

stages hautement spécialisés ; les éléments français au Gabon sont également un point d'appui opérationnel et logistique en Afrique de l'ouest.

Guillaume Ondzé

LUTTE CONTRE LES MÉDICAMENTS FALSIFIÉS

Un besoin d'attention urgente

Chaque année, plus de cinq millions de personnes meurent dans le monde de trois causes principales de santé publique : le VIH / sida, la tuberculose (TB) et le paludisme. Mais combien de ces décès ont-ils entraîné l'utilisation de médicaments de qualité inférieure ou falsifiée ? Dans quelle mesure les médicaments falsifiés sont-ils responsables de l'augmentation de la résistance aux antimicrobiens (RAM) ? La vérité est que personne ne sait, et cela fait partie du problème.

Pour résoudre ce problème de santé publique, le Harvard Global Health Institute, la London School of Hygiene and Tropical Medicine et la Fondation Brazzaville basée au Royaume-Uni ont uni leurs forces pour organiser une conférence à Londres, les 27 et 28 mars. Cette rencontre réunit des experts mondiaux de premier plan en matière de santé, de droit et de sécurité ainsi que des décideurs, régulateurs et représentants de l'industrie pharmaceutique du monde entier pour évaluer l'état actuel du problème et discuter de la voie à suivre.

Médicaments falsifiés : un faux espoir

Chaque jour dans le monde, des malades font des voyages pour se faire soigner - que ce soit une personne âgée en bus qui se rend en ville ou une mère qui accompagne son enfant malade - les gens font d'énormes investissements pour obtenir les soins dont ils ont besoin. Après ces longs voyages, souvent à grands frais, après avoir consulté un médecin, après avoir reçu un diagnostic et une prescription, une autre barrière empêche trop souvent les gens de guérir : la qualité des médicaments qu'ils utilisent.

Chaque fois que des personnes recevront des antibiotiques à base d'amidon de maïs ou de médicaments antirétroviraux pour le VIH dépourvus des principes actifs adéquats, leurs voyages auront été vains. Et le coût de cet échec est énorme : l'enfant de 6 ans qui manque des mois d'école en raison d'un rétablissement inutilement long du paludisme, ou un homme qui propage par inadvertance le VIH résistant aux médicaments dans sa communauté, ou la mère qui meurt pendant l'accouchement (l'antibiotique était faux).

Ces histoires se produisent

tous les jours sans que nous le sachions.

L'utilisation de médicaments non conformes aux normes et falsifiés est un problème qui prend de l'ampleur. Même les pays à revenu élevé comme les États-Unis et le Royaume-Uni sont touchés. Mais ce phénomène est particulièrement aigu dans les régions en développement, en particulier en Afrique, où 30 à 60% des médicaments en circulation sont considérés comme non conformes ou falsifiés.

En 2013, l'OMS a estimé que plus de 120 000 enfants africains avaient perdu la vie à cause de faux antipaludéens et d'autres médicaments. L'énorme rentabilité du commerce de faux médicaments a créé une industrie qui, dès 2010, devait valoir plus de 75 milliards de dollars par an en ayant augmenté de 90% en cinq ans.

Qu'est-ce que les médicaments fondés ou falsifiés ?

Cette question de santé publique majeure, bien qu'elle soit sur l'agenda de la santé mondiale depuis près de deux décennies, n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite. Pour plusieurs raisons. Il ne s'agit pas d'un problème susceptible de poser un diagnostic simple, encore moins d'un remède facile à appliquer.

L'année dernière, l'Assemblée mondiale de la santé est parvenue à un accord sur la terminologie des médicaments de qualité inférieure ou falsifiée. Les données clés manquent, les mécanismes de rapport sont inadéquats et le cadre légal et réglementaire est insuffisamment robuste.

Quels sont les dangers ?

La prolifération de médicaments de qualité inférieure ou falsifiée est une cause majeure de l'augmentation de la résistance aux antimicrobiens, ce qui rend les infections dangereuses

comme le VIH, la tuberculose et le paludisme plus difficiles à traiter et responsables de graves pertes économiques. La RAM devrait devenir la principale cause de décès d'ici 2050, tuant plus de personnes que le cancer.

Médicaments qui mènent la conférence - appel à l'action de l'assemblée mondiale de la santé en mai

Dans la perspective de la prochaine Assemblée mondiale de la santé en mai, le Harvard Global Health Institute et la Fondation Brazzaville veulent souligner la nécessité de considérer les médicaments de qualité inférieure et falsifiés comme une menace majeure pour la santé mondiale et d'agir en conséquence. Bien que nous reconnaissions les recherches et les initiatives précieuses déjà en cours et sur lesquelles nous pouvons nous appuyer, il nous faut maintenant une stratégie coordonnée et globale qui aborde tous les aspects du problème.

Cette stratégie devrait inclure des campagnes pour sensibiliser les consommateurs aux dangers ; des cadres juridiques renforcés ; des sanctions pénales plus sévères ; et un meilleur accès à des médicaments génériques bon marché pour aider les pays en développement contraints d'acheter de faux médicaments, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter des médicaments authentiques.

Avec une meilleure coordination aux niveaux national, régional et international, nous sommes convaincus que les bonnes solutions politiques sont disponibles. Dans notre appel à l'action, nous voulons exhorter la communauté internationale, en commençant par l'Assemblée mondiale de la santé, à faire de cette question une véritable priorité dans le programme mondial de santé et à lui accorder l'attention et l'engagement qu'elle mérite.

(Pr Ashish Jha, directeur du Harvard Global Health Institute, et Sir David Richmond, PDG de la Fondation Brazzaville)

SANTÉ

La solitude accroît le risque de mourir d'une crise cardiaque

La conclusion à laquelle ont abouti des chercheurs finlandais est contenue dans la revue médicale «Heart», au terme d'une étude rendue publique le 27 mars.

La vaste étude menée par des chercheurs finlandais portant sur la Grande-Bretagne, pays où il y a beaucoup de « personnes isolées », a concerné quelque 479 000 personnes, qui ont répondu à des questions pour savoir si elles étaient « socialement isolées » et si elles se sentaient seules. Il s'agissait de savoir notamment combien de personnes les intéressées voyaient, et à quelle fréquence elles sortaient.

Les auteurs de l'analyse estiment que « l'isolement social et le sentiment de solitude sont associés à un risque plus élevé d'infarctus grave du myocarde ou d'accident vasculaire cérébral ». « L'isolement social semble rester un facteur de risque de mortalité indépendant après un infarctus ou un AVC », ont-ils écrit dans l'étude, dont l'originalité est d'isoler ce facteur des autres.

Vivre seul va souvent de pair avec d'autres risques pour le cœur, comme un mode de vie peu sain (tabagisme, alimentation déséquilibrée, manque d'activité physique), une mauvaise santé mentale, et la pauvreté, souligne-t-on. Et en excluant ces autres risques, vivre seul augmente ainsi la mortalité de 32% après un infarctus ou un AVC, relève le texte.

Conscients de l'impact néfaste de la solitude sur la santé, certains pays prennent des précautions pour accompagner les personnes qui subissent l'isolement social. C'est le cas de la Grande-Bretagne où la Première ministre, Theresa May, avait annoncé, en janvier dernier, la nomination d'une secrétaire d'État chargée des personnes isolées, pour trouver des solutions au fléau social de la solitude.

Nestor N'Gampoula

MOIS DE LA FEMME

Le Cercle Jérémie-Okemba sensibilise aux violences faites aux femmes

L'Organisation sociale et apolitique a animé, le 24 mars à Brazzaville, une conférence-débat sur la dangerosité des violences faites aux femmes.

L'objectif visé par l'activité était de circonscrire, dans l'agenda du Cercle Jérémie-Okemba, l'engagement de la femme à lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination et d'agression liées au genre féminin. Sur le thème « Force de l'ordre face aux femmes victimes d'agressions violentes », la rencontre a été initiée par l'association Femme ne pleure pas, que préside Georgette Okemba.

Selon un rapport de l'ONU publié en 2016, sur un taux de 624 millions de femmes victimes d'agressions multiformes chaque année, seulement 15 millions bénéficient des services de la police, soit un pourcentage de 8,26%.

Durant la conférence-débat, les orateurs ont évoqué des mariages polygamiques, en référence au code congolais de la famille. Jocelyne Milandou, présidente de l'Association des femmes juristes du Congo, a critiqué les thèses faisant l'apologie des mariages polygamiques et celles de la « promotion canapé », qui sous-entend l'obtention de certaines faveurs par les femmes en échange de leurs charmes. Elle n'a pas manqué de souligner la responsabilité de l'Etat et de féliciter la police qui fait désormais attention à l'accueil des victimes de violences.

Les participants ont été éduqués sur le rôle de la police et des ONG dans l'orientation des victimes des agressions et violences multiformes. Les pistes de solution proposées par les orateurs ont mis un accent particulier sur la reconstruction des victimes par le dialogue et l'éducation. Dans le cadre de la protection des victimes violentées, le rôle des parents et de l'Etat est majeur.

Enfin, les femmes et filles ayant pris part à la conférence-débat ont mieux appréhendé les démarches à entreprendre lorsqu'elles sont victimes d'une agression sexuelle de la part d'un homme immoral.

Fortuné Ibara

HYDROCARBURES

L'Algérie promet plus de «transparence» dans la passation des marchés

Le ministre algérien de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a indiqué dimanche à Oran

(400 km à l'ouest d'Alger) que son pays et notamment la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach tient à la «transparence» dans la passation des marchés dans le domaine des hydrocarbures. « Il est important pour nous de rassurer les investisseurs (étran-

tionales des hydrocarbures présents à l'événement, M.Guitouni a réitéré son « engagement de mener une guerre à la bureaucratie et à éliminer les entraves légales et administratives à l'investissement ».

Evoquant les textes régissant le secteur des hydrocarbures en Algérie et néanmoins critiqués par les compagnies partenaires de Sonatrach, le membre du gouvernement

tif qui attire les investisseurs étrangers.

Sur cette question, le ministre a promis que la première mouture du texte sera connue en juillet prochain.

En octobre dernier, le Premier ministre Ahmed Ouyahia avait annoncé l'intention de son pays d'amender la loi sur les hydrocarbures dans le but d'attirer les investisseurs étrangers dans le domaine gazier et pétrolier. Dans ce sens, M. Ouyahia avait appelé à «réviser la loi sur les hydrocarbures car le secteur connaît de grands changements dans le monde obligeant l'Algérie à se mettre au diapason».

Le Parlement avait adopté, en 2006, une loi instaurant une Taxe exceptionnelle sur les profits (TEP) réalisés par les sociétés étrangères activant en Algérie dans le domaine des hydrocarbures dès que les prix du baril du Brent dépassent les 30 dollars. Une décision qui n'a pas été du goût des entreprises présentes dans le pays, lesquelles sont depuis prudentes lorsqu'il s'agit d'investir dans l'amont ou l'aval des hydrocarbures en Algérie.

Le chef de l'exécutif avait fait remarquer que nombre d'investisseurs étrangers intéressés par le



Le ministre algérien de l'Énergie, Mustapha Guitouni (DR)

secteur des hydrocarbures se sont présentés à des appels d'offres mais se sont retirés, trouvant que la loi actuelle sur les hydrocarbures n'accorde pas les facilités souhaitées.

Mi-novembre dernier, le conseiller du PDG de la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach), Mahieddine Taleb, avait révélé que «c'est presque toute la fiscalité qui est à revoir».

S'exprimant sur le sujet à l'occa-

sion du salon NAPEC, le PDG de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Arezki Hocini, a souligné que « le projet de refonte de la loi sur les hydrocarbures, en cours d'élaboration, est très attendu, car il viendra accélérer la relance de l'activité et de l'investissement sur le domaine minier algérien des hydrocarbures ».

« Il est important pour nous de rassurer les investisseurs (étrangers) sur l'intérêt que nous portons à la transparence dans les passations des marchés et sur le respect des règles et procédures qui assurent un traitement équitable pour tous les soumissionnaires »

gers) sur l'intérêt que nous portons à la transparence dans les passations des marchés et sur le respect des règles et procédures qui assurent un traitement équitable pour tous les soumissionnaires », a déclaré le ministre à l'occasion de l'inauguration de la 8e édition du salon international des industries pétrolière et gazière de l'Afrique du Nord (NAPEC). S'exprimant devant les responsables des grandes firmes interna-

a fait savoir qu'« il est aujourd'hui indispensable de réviser notre arsenal juridique et fiscal. Il est tout autant impératif de lever toutes les autres contraintes bureaucratiques qui étouffent aujourd'hui toute velléité d'investissement ».

En parlant de l'arsenal juridique et fiscal, le ministre algérien fait référence à la loi sur les hydrocarbures, dont l'Algérie a entamé la révision afin d'en faire un texte plus attrac-

La Libye perd plus de 145 millions de dollars américains



La Libye a perdu plus de 145 millions de dollars américains depuis la fermeture le mois dernier de l'un de ses principaux champs de pétrole, a annoncé dimanche la Corporation nationale du pétrole (NOC), une entreprise d'Etat libyenne.

«Le champ de pétrole d'Al-Fil, qui produit plus de 70 000 barils par jour, est toujours fermé, et la production demeure à l'arrêt pour le second mois consécutif», a déclaré un haut responsable de la compagnie.

Le champ pétrolier d'Al-Fil a été fermé lorsque les gardes de sécurité du complexe ont abandonné leur poste, dans le but de protester contre le non-paiement de leur salaire.

Le responsable a précisé sous couvert d'anonymat qu'aucune solution n'avait encore été trouvée.

Répondre aux «exigences financières» des gardes et leur fournir des «moyens destinés à faciliter leur travail» est de la responsabilité du gouvernement, et non de l'entreprise, a ajouté le responsable. Situé à quelque 900 km au sud de Tripoli, la capitale du pays, ce champ pétrolier est l'un des plus importants gisements exploités par l'entreprise italienne d'énergie Eni, qui gère les opérations en partenariat avec la NOC.

La Libye, qui possède les plus grosses réserves de pétrole d'Afrique, produisait environ 1,6 million de baril par jour avant le soulèvement armé qui a conduit au renversement de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

ZIMBABWE

Les ministres et les députés déclarent leur patrimoine

Les membres du gouvernement et les députés du Zimbabwe ont déclaré leur patrimoine personnel au président Emmerson Mnangagwa, conformément à un décret destiné à lutter contre la corruption, a rapporté dimanche le journal d'Etat The Sunday Mail.

Cet exercice consiste en une déclaration écrite concernant le patrimoine immobilier, les capitaux investis dans le domaine commercial et les biens mobiliers d'une valeur supérieure à 100 000 dollars américains, selon la même source.

Misheck Sibanda, secrétaire en chef du gouvernement, a confir-

mé que tous les hauts dirigeants du gouvernement s'étaient conformés à ce décret. « Le président a reçu la liste de tous les avoirs déclarés, et informera bientôt le gouvernement de la prochaine étape », a-t-il déclaré.

« Le Zimbabwe est prêt à faire des affaires »

Le but du gouvernement de M. Mnangagwa est de garantir la réussite de la campagne « le Zimbabwe est prêt à faire des affaires ». À cet effet, une plus grande transparence est requise

aux plus hauts niveaux de l'Etat, et cette déclaration de patrimoine est l'un des outils utilisés pour gagner la confiance du public.

M. Mnangagwa a donné le ton de sa nouvelle politique dès son investiture en novembre 2017. « Nous devons nous concentrer sur la reconstruction de notre économie, et cela implique de se débarrasser des mauvais comportements et des actes d'indiscipline qui caractérisaient le passé. Les agissements corrompus doivent cesser, et lorsqu'ils se produisent, ils doivent être promptement punis par la justice », a-t-il déclaré.

ÉGYPTE

La police élimine six terroristes à la veille des élections

La police égyptienne a tué six terroristes dimanche au cours d'un raid antiterroriste dans la province de Beheira, au nord du Caire, la capitale du pays, a déclaré dans un communiqué le ministère égyptien de l'Intérieur.

Ce raid de la police antiterroriste s'est déroulé quelques heures avant l'ouverture de l'élection présidentielle égyptienne 2018, qui doit commencer lundi matin. Le président sortant, Abdel-Fattah al-Sissi, devrait remporter sans mal un deuxième mandat de quatre ans, selon des observateurs locaux.

Le ministère de l'Intérieur a déclaré que la cellule terroriste de Beheira était impliquée dans l'attaque à la voiture piégée commise samedi dans la ville côtière voisine d'Alexandrie, qui a tué deux policiers et en a blessé au moins quatre autres.

Le communiqué souligne que les six terroristes

appartenaient au groupe militant Hasm, qui s'est formé fin 2016, et est considéré par la police comme la branche armée des Frères musulmans, le mouvement désormais illégal auquel appartenait l'ancien président islamiste Mohamed Morsi. Hasm a revendiqué plusieurs attaques terroristes ayant coûté la vie à des policiers.

Les actes terroristes en Egypte ont tué des centaines d'agents de forces de sécurité et de civils depuis que l'armée a renversé le président Morsi en juillet 2013, en réponse à des manifestations de grande envergure contre son année de règne et contre ses liens avec les Frères Musulmans.

Une branche du groupe terroriste Etat islamique implantée au Sinaï a revendiqué la plupart des actes terroristes commis en Egypte au cours des dernières années.

INSÉCURITÉ

L'ambassadeur Batoura Kane Niang déplore des crimes perpétrés sur les ressortissants sénégalais

Le diplomate sénégalais en poste à Brazzaville a réagi suite à l'assassinat, dans la nuit du 24 au 25 mars, d'un sujet de son pays. Le corps sans vie de Daye Mouhamadou Balde a été découvert aux premières heures de la matinée, dans sa boutique située à proximité du marché Kintélé, dans le neuvième arrondissement.



Batoura Kane Niang/Photo Adiac

Les derniers éléments de l'autopsie auraient révélé que la victime aurait été ligotée, étouffée, puis sauvagement assassinée par des inconnus qui auraient emporté en même temps l'argent en liquide caché dans un tiroir. Le défunt, la quarantaine révolue, tenait un commerce depuis 2013. Son corps a été découvert très tôt par le boulanger chargé de distribuer du pain.

Face à ce cas de meurtre sur un sujet sénégalais, le quatrième en l'espace de deux ans, l'ambassadeur du Sénégal a exprimé ses profonds regrets et son indignation. Elle se dit profondément choquée de constater que les criminels arrêtés n'ont jamais été jugés après avoir commis leur forfait.

« La police a toujours fait son travail lorsqu'elle a été saisie

pour un cas de meurtre. Par ailleurs, nous reprochons à la justice congolaise le manque de suivi des dossiers liés au crime. Nous n'avons jamais assisté à un procès concernant un crime sur un Sénégalais. Tous les assassins sont arrêtés, mais nous n'avons jamais eu de suite », a-t-elle regretté.

Visiblement consternée, Batoura Kane Niang a saisi cette opportunité pour rappeler d'autres cas d'assassinats perpétrés depuis 2016 sur trois sujets sénégalais. Les précédents meurtres sur Saidou Abdoulaye Ba, Ousmane Touré et Abdoulaye Kane, a-t-elle affirmé, ont été commis à Bacongo et Talangaï. « Ils ont été froidement assassinés par des bandits récidivistes qui leur réclamaient toujours de l'argent », a indiqué le diplomate.

« Notre compatriote Ousmane Toure, par exemple, a été assassiné le 26 janvier 2016 entre 5h et 6h du matin dans sa cour même où il a érigé sa boutique. Très tôt, on a pris le soin de couvrir son sang avec du sable pour effacer les traces. Les enquêtes menées par la police indiquent que c'est le fils du propriétaire de la maison qui en est l'auteur. Depuis ce meurtre, personne n'a été au courant de la justice rendue », a rappelé l'ambassadeur.

« Entre 2012 et 2015, plusieurs cas de meurtres ont été enregistrés. Depuis 2016, on dénombre quatre meurtres, mais bien avant il y a eu d'autres. La police avait même présenté les assassins en public. Ils ont été livrés à la justice mais jusqu'à cette date, on constate un silence. On n'a jamais été informé d'une suite donnée à ce dossier. Nous avons l'impression qu'au bout de quelques mois, les criminels sont libérés et se mettent encore à tuer », a-t-elle déploré.

L'ambassadeur du Sénégal veut que la justice fasse son travail. « Lorsqu'on arrête un criminel, il doit être jugé. Nous attirons l'attention des autorités sur ces faits récurrents », a-t-elle souhaité.

En outre, elle a lancé un cri du cœur à l'endroit des autorités congolaises « pour que la justice accompagne la volonté de faire du Congo un pays où il fait bon vivre », concluant : « Il faut une justice fiable. Nous sommes en train de préparer de grands événements allant dans le sens d'affermir les relations fraternelles entre le Congo et le Sénégal. Ainsi, nous ne voulons pas que ce genre de situation altère cet élan de solidarité ».

Yvette Reine Nzaba

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Faible participation du secteur privé en Afrique

Avec une population composée en majorité de jeunes, le continent dispose des défis à relever parmi lesquels celui des infrastructures de moins en moins financées par les acteurs privés, malgré leur rôle stratégique dans le développement économique.

Intervenant en marge d'Africa CEO Forum, qui se tient du 26 au 27 mars à Abidjan, le vice-président ivoirien, Daniel Kablan Duncan, a souligné que l'Etat devrait financer les infrastructures sociales et le secteur privé des infrastructures économiques.

« Le pont Henri-Konan-Bédié, à Abidjan, est le fruit d'un partenariat avec le secteur privé. La gestion avec le privé date depuis l'indépendance », a-t-il déclaré, déplorant les investissements privés étrangers à court terme en Afrique.



Daniel Kablan Duncan (DR)

Le secteur privé peut contribuer dans la construction ou la gestion des infrastructures sur le continent. Dans le domaine des transports, les acteurs privés participent dans certains pays à la gestion des postes de péage et de pesage, ainsi qu'à l'entretien routier.

En Afrique, le réseau routier s'abîme souvent à cause des intempéries et de la charge à l'essieu.

Certains transporteurs font fi des prescriptions

liées au tonnage de véhicules et détruisent des chaussées ainsi que des ouvrages d'art.

Par ailleurs, l'insuffisance des infrastructures de transport influe négativement sur les échanges entre les pays africains. Selon le vice-président ivoirien, la moyenne des échanges interafricains est de 15 à 17% contre 40% en Asie et plus de 60% en Europe.

S'agissant des infrastructures portuaires, le président de Bolloré ports, Philippe Labonne, a indiqué que quarante-cinq milliards de dollars, dont neuf milliards du secteur privé, ont été investis ces dix dernières années en Afrique. Dans la même période, le groupe Bolloré a investi trois milliards d'euros dans le secteur portuaire en Afrique, à en croire ce dernier. « Les Etats accueillent les grands navires dans les meilleures conditions. Nous travaillons pour assurer la connexion des ports et de l'hinterland », a dit Philippe Labonne.

En République du Congo, le groupe Bolloré a déjà consenti plusieurs milliards de francs CFA dans la modernisation des infrastructures du Port autonome de Pointe-Noire.

Christian Brice Elion

第十七届

汉语桥

世界大学生中文比赛

Passerelle vers le chinois

17^{ème} édition de la compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants étrangers

[刚果(布)预选赛]

Compétition de Présélection au Congo

天下一家

Un Monde Une Famille

LA COUPE DE

四达时代

StarTimes

«Passerelle vers le chinois», une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 3^{ème} édition de présélection au Congo! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine!

Veillez venir nombreux à cette Compétition!

Critères d'admission: étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans

Date et Lieu: le samedi 7 avril 2018, Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription: Tél.: 06 4376842

Date limite d'inscription: le vendredi 6 avril 2018

LITTÉRATURE

Les rendez-vous de fin mars

Dans la continuité du 38^e salon Livre Paris, deux rencontres « hors les murs » du Palais des expositions de la Porte de Versailles



Le présentateur congolais, Denis Malanda (DR)

Rencontre débat / LPNK portraits d'un féminisme assumé Jeudi 29 mars, au restaurant « La Villa Maasaï », de 19h00 à 21h30, sur invitation des Editions de Philae, se tiendra une soirée de débat autour du roman La Perfection Narcissique de Kyssiné, de Ouzire Amethépé, dont le thème est LPNK portraits d'un féminisme assumé. En présence de l'auteur en dédicace, la rencontre sera animée par Ntumba Biayi.

Les réservations sont à faire par l'adresse : contacts@editionsdephilae.com

Emission littéraire télévisée / L'heure de la culture

Entrée gratuite. Conçue par Denis Malanda, une émission littéraire télévisée aura lieu le samedi 31 mars, de 14h à 15h, à l'auditorium de l'Astrolabe à Melun. Au programme, quatre invités présents sur le plateau : Alain Kounzilat, éditeur; Ralphanie Mwana Kongo, romancière, et les poètes Marguerite Chamon et Jean-Pierre Béchu.

Cette proposition de l'association Ivresse Culture (AIC), en partenariat avec la Médiathèque Astrolabe de Melun, est offerte à tout public une fois par trimestre pour recevoir : romanciers, poètes, essayistes, biographes, éditeurs, libraires ou personnages en rapport avec la littérature.

Dans le domaine de l'art, c'est l'émission « Les Artistes inoubliables ». Les invités sont : musiciens, peintres, comédiens, potiers, sculpteurs, céramistes et conteurs.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Gérard Collomb en visite à Niamey

Le ministre français de l'Intérieur est au Niger, en provenance de l'Algérie. Au menu de sa visite, la lutte contre le terrorisme et la migration irrégulière.

A travers son séjour, Gérard Collomb va démontrer l'efficacité du partenariat de la France et du Niger en matière de lutte contre les réseaux de trafic d'êtres humains. Ce vendredi, il participera à une réunion internationale sur la coordination avec les représentants des pays sahéliers, africains (Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et Libye) et européens (Allemagne, Italie et Espagne).

Pour sa nouvelle politique migratoire, la France vient d'installer les sièges de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides au Niger et au Tchad en vue d'enclencher la procédure consistant à offrir une terre d'accueil aux Africains, qui sont dans le besoin, pour raisons de violation de droits de l'Homme, viol, torture, détention arbitraire.

Les forces Barkhane, les forces maliennes, les mouvements pro-gouvernementaux maliens et l'armée nigérienne ont organisé des grandes opérations de traques aériennes et terrestres sur les forces du Mali et du Niger, à travers l'opération Dongo. Une trentaine de jihadistes ont été tués et vingt-cinq autres faits prisonniers. Les chancelleries étrangères recommandent la grande prudence dans la capitale, en déconseillant les lieux publics non sécurisés ou excentrés. Toutefois, Niamey reste épargnée des attaques terroristes, contrairement à Ouagadougou et Bamako.

A partir du 3 avril, le texte de Gérard Collomb sur l'asile et l'immigration sera examiné par les parlementaires. L'objectif est d'empêcher les migrants économiques de venir grossir le nombre des irréguliers.

Noël Ndong

SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS

Admission officielle de Huppert Malanda

Invité en France au Salon Livre Paris 2018 par Aminata Diop Johnson, fondatrice du Pavillon Lettres d'Afrique, le Congolais a mis à profit son séjour par son admission à la plus ancienne institution liée à la poésie et la plus prestigieuse de France.

Déjà primé par la Société des poètes français (SPF), il y a un an, le récipiendaire du Prix Aimé Césaire pour son œuvre L'aube des insurrections perlières a été admis par cooptation à cette structure, présidée par Jean-Charles Dorge, le 23 mars, à Paris. « On n'adhère pas à la Société : on y est admis », stipulent leurs statuts qui précisent : « Une fois admis, on peut se prévaloir du titre de membre de la société des poètes français ».

Une semaine après sa participation à la table ronde intitulée « Césaire méconnu » sur le stand Pavillon des Lettres d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, Huppert Malanda a été reçu officiellement par les membres de l'association ouverte unique-



Le poète congolais Huppert Malanda (DR)

ment aux poètes.

La cérémonie s'est déroulée, dans un premier temps, au jardin du Luxembourg, devant l'effigie de José Maria de Heredia. Elle s'est poursuivie au siège de la SPF par une séance de déclamation de textes poétiques.

Habitué à voir ses œuvres primées, Huppert Malanda s'est

réjoui d'être devenu l'un des membres du cercle des initiés de l'illustre institution au sein de laquelle ont figuré des poètes tels que Louis Aragon, Bernhardt Marcel, André Chamson, Jean Cocteau, Robert Desnos, André Dumas ou Antoine de Saint-Exupéry. « Désormais, je pourrais participer activement, en collectif ou individuellement, aux différentes activités et manifestations organisées par la SPF », a-t-il confié.

La SPF a été fondée en 1902, à l'occasion du centenaire de la naissance de Victor Hugo, par les poètes José-Maria de Heredia, Sully Prudhomme et Léon Dierx, tous trois membres de l'Académie française.

Chaque année, elle décerne plusieurs prix de poésie, dont le prix Victor Hugo, le prix Aimé Césaire, le prix Charles Baudelaire, le prix Jean Cocteau, le prix Arthur Rimbaud, le prix Paul Verlaine, et des prix de fondations.

M.A.Ng.

VIENT DE PARAÎTRE

« Sports et éducation physique en République du Congo : Mon témoignage pour bâtir »

Pour son témoignage « pour bâtir », l'ancien ministre des Sports, Léon-Alfred Opimbat, dans son œuvre parue chez L'Harmattan Congo-Brazzaville, fait le choix de parallèles liés à l'univers de la sportivité qu'il connaît bien.



L'ancien ministre des sports et désormais écrivain, Léon-Alfred Opimbat, avec à ses côtés Jackson Darius Mackiozy Bansimba, directeur de L'Harmattan Congo, lors de la sortie de son livre (MANAdiac)

Préfacé par Jean-Luc Aka-Evy, alors que Henri Ossebi en assure la postface, le livre de Léon-Alfred Opimbat est une bonne porte d'entrée dans l'histoire récente de la gestion des sports et de l'éducation physique au Congo, avec pour essence les questionnements et les esquisses de réponses qu'il suggère pour la reconquête et la quête de la performance.

Il y expose sa part de vérité sur les heurts et malheurs, mais aussi sur les frémissements positifs observés lorsqu'il a été à la tête du mi-

nistère en charge des Sports et de l'éducation physique pendant six ans (2011-2017). Il ouvre aussi la porte à la poursuite des réflexions nécessaires et utiles au développement du sport en République du Congo.

En quatorze chapitres, soit quatorze « matchs » palpitants, ardu, gagnés ou perdus, nuls ou reportés, Léon-Alfred Opimbat s'adonne à cœur joie et à corps perdu, dépité et enjoué à la fois, à peindre ou à estomper les ombres et les lumières des défis qu'il s'em-

ploie à tenter de relever dans le cadre de la mission de service public qui lui a été prescrite.

Le 23 mars, dans les locaux de son éditeur, dans le cinquième arrondissement de Paris, il a précisé à la presse que pour lui, « la page est tournée ». « Puisque nous sommes dans le domaine du sport, j'aime bien utiliser la métaphore de la course de relais. J'ai été le 34^e relayeur. J'ai transmis le relais au 35^e relayeur. L'objectif est de maintenir la vitesse à chaque transmission de témoin, aller plus loin jusqu'à gagner la compétition. Ensemble nous formons une équipe prête à relever les défis », a indiqué l'ancien ministre des Sports et de l'éducation physique.

Léon-Alfred Opimbat, médecin, est député à l'Assemblée nationale du Congo depuis 1992. Il a occupé, entre 1992 et 2002, différentes fonctions ministérielles en charge des questions de santé, de population, de solidarité, d'action humanitaire. De 2002 à 2007, il a été président de la commission Affaires étrangères et coopération de l'Assemblée nationale, puis ministre des Sports et de l'éducation physique de 2011 à 2017. Grand officier dans l'ordre du mérite congolais, Commandeur dans l'ordre du mérite sportif et dans l'ordre de la Paix, il est, depuis août 2017, premier vice-président de l'Assemblée nationale.

M.A.N.

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

Unité de Coordination du Projet

Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°02/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU TRESORIER AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « **Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)** », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « **Recrutement du Trésorier** ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

Le Trésorier est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision du Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC) et le contrôle du Comptable, le trésorier inscrit son action dans le respect des dispositions et des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables. Ses missions se déclinent comme suit :

- Assurer la gestion de la caisse des menues dépenses et de recettes issues des ventes des DAO dans le respect du plafond de caisse, de la dépense maximale à effectuer par caisse, et du seuil de réapprovisionnement ;
- Veiller à la tenue correcte et régulière du brouillard de caisse (menues dépenses et DAO), à l'exactitude de l'encaisse à tout moment ;
- Assurer le contrôle de l'éligibilité des dépenses par caisse, leur justification correcte et exhaustive ;
- Préparer les réapprovisionnements auprès de la banque ;
- Tenir le registre des chèques émis par le service administratif, financier et comptable ;
- Etablir les arrêtés mensuels de caisse ;
- Assister le comptable dans la préparation des documents de paiement (ordre de paiements, bons de commandes, chèques, ordre de virement...)
- Assister le comptable dans la préparation des états de rapprochements bancaires mensuel du projet
- Gérer les réclamations avec les banques ;
- Servir de liaison avec les banques ;
- Assurer toute autre responsabilité ou tâche compatible avec les missions qui lui sont confiées par sa hiérarchie

III. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC+2) en Comptabilité, Gestion, Finance, Administration des entreprises ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dont au moins un (1) an minimum en gestion de la trésorerie des Projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement ;
- avoir une connaissance pratique des procédures de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets ;
- avoir des connaissances du système statistique national seraient des atouts considérables ;
- avoir une bonne connaissance informatique des logiciels bureautiques (Word, Excel, internet Explorer, et autres outils de communication) ;
- avoir une bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- parler et écrire couramment français.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat du Trésorier est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 9 avril 2018 à 16h00** et porter clairement la mention « **Candidature au poste de Trésorier** »

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 22 613 31

08

INTERVIEW

Armand Jean-Blaise Lououamou : « Tous les nouveaux manuels seront utilisés à partir d'octobre 2018 »

L'inspecteur itinérant de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Irap), section mathématiques, a pris part à la rédaction des nouveaux manuels de la discipline qui seront disponibles à partir de la prochaine rentrée scolaire. Il a expliqué, dans une interview à la presse, le processus de leur utilisation.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Pourquoi des nouveaux manuels de mathématiques à l'enseignement primaire ?

Armand Jean-Blaise Lououamou (A.J.B.L.) : Ces nouveaux manuels sont arrivés par le fait que la collection Confemen, qui existait avant (1991), a eu ses limites. Lors de la validation de ces manuels rédigés par plusieurs pays, dont le Congo, il était question que chaque pays puisse rédiger ses propres manuels avec les auteurs nationaux. C'est pourquoi, nous avons commencé à faire la rédaction de ces manuels du CP1 au CM2. Ceux du CP1 sont en chantier depuis 2001, mais les enseignants éprouvent beaucoup de difficultés pour leur utilisation, parce qu'il n'y avait

pas de formation au départ. De plus, ces manuels n'étaient pas accessibles à tous les établissements, surtout les écoles privées. Comme c'était un don du gouvernement congolais, il était question de faire une reproduction pour qu'ils soient accessibles à tous les enfants congolais du cycle primaire. Maintenant, il y a des nouveaux manuels de CM1-CM2 que nous venons de rédiger. Ils sont au port de Pointe-Noire et seront utilisés effectivement à partir d'octobre 2018. Le séminaire de formation qui vient d'être organisé va permettre aux inspecteurs en charge de l'enseignement primaire de s'approprier leur utilisation. Ils vont, à leur tour, faire la démultiplication dans leurs départements respectifs.

L.D.B. : Avez-vous rencontré des difficultés dans la rédaction de ces manuels ?

A.J.B.L. : Oui ! Nous avons rencontré beaucoup de difficultés, parce qu'il fallait réfléchir et se mettre à la place de l'enfant qui va les lire, se mettre également à la place des enseignants qui vont les utiliser, ce n'était pas



Armand Jean-Blaise Lououamou

vraiment une chose facile. Heureusement, nombreux ont enseigné à l'école primaire et cela nous a facilité la tâche dans la rédaction de ces manuels. Nous avons également eu un appui de Hachette livre international de France qui nous a appuyé matériellement et financièrement, surtout dans les manuels de CM1.

L.D.B. : Le ministre de l'En-

seignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation s'est félicité du travail abattu par des experts nationaux dans la rédaction de ces manuels. Alors, de quels experts s'agit-il ?

A.J.B.L. : C'est la section mathématiques de l'Inrap qui a été concernée par la rédaction de ces manuels. C'est cette section qui a conçu les programmes, qui avait le monopole sinon le privi-

lège de les rédiger. En fonction de ces programmes, il a été fait appel à trois experts, notamment M. Daniel Ebondzo et Mmes Adélaïde Mélanie Nantelamio et Marie-Roberte Kaya. Admises à la retraite depuis 2016, ces deux dernières ont voulu partager le fruit de leur carrière avec nous.

L.D.B. : Avez-vous un appel à lancer à l'endroit des inspecteurs d'enseignement primaire ainsi que des instituteurs ?

A.J.B.L. : Nous demandons aux participants à l'atelier de s'approprier l'utilisation de ces manuels. Ils doivent à leur tour démultiplier ce qu'ils ont appris comme technique d'utilisation. Au ministère, nous souhaitons que cette formation soit perpétuelle mais pour former, il faut des moyens. Après cette formation, il faut toujours superviser le travail des inspecteurs sur le terrain pour savoir si le message est réellement passé. Donc, le ministère devrait mettre les moyens pour que les enseignants soient formés.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

N° Avis : AMI N°04/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG

« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU BILAN DE COMPETENCES DES AGENTS DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel chargé de l'élaboration du bilan des compétences des agents du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat ».

1-L'objectif global de la mission est de mettre en place un plan de redéploiement et de reconversion des agents du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Les objectifs spécifiques sont :

- réorganiser les services du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat après analyse du fonctionnement ;
 - élaborer un plan de redéploiement et de reconversion du personnel ;
 - identifier les besoins en formation ;
 - élaborer un plan de formation du personnel.
- 2-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

3-Le Profil du consultant :

- Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :
- BAC+5 au minimum en management de ressources humaines ou équivalent ;
- Expérience probante dans la conception et Au moins 10 ans dix d'expérience dans la

réalisation de missions similaires dont 5 années d'expérience professionnelle pertinente dans les études techniques et la réalisation de projets de modernisation de la gestion des ressources humaines ;

- développement et la mise en place du dispositif de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de préférence dans le secteur public ;

- Expérience dans l'animation des séminaires et des ateliers de formation

- Excellente capacité de communication
- Maîtrise de la langue française et excellente capacité de rédaction de rapports.

- bonne des administrations systèmes dont notamment la sécurisation des systèmes informatiques ;

- Maîtrise de Français oral et écrit.

4-Le travail sera effectué sur une période de six (06) mois à compter de la date de signature du contrat

5-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel chargé de l'élaboration du bilan des compétences des agents du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat)

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
pstatcongo@hotmail.com

N° Avis : AMI N°03/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG

« RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR ELABORER LE PLAN D'ACTION STRATEGIQUE POUR LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES »

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant firme pour élaborer le plan d'action stratégique pour la réforme des finances publiques ».

2-L'objectif est de doter la République du Congo d'un plan stratégique pour la réforme de la gestion des finances publiques, document cadre intégrant l'ensemble des actions de réforme transversales et/ou sectorielles à mettre en œuvre en fonction du nouveau cadre juridique de Gestion des Finances Publiques, assorties des stratégies d'atteinte des résultats claires, dans une approche de gestion axée sur les résultats pour le développement.

De manière spécifique, il s'agit de :

- appuyer le Ministère des Finances et du Budget ;
- réviser et consolider l'ensemble de ses plans stratégiques à moyen et long terme définissant les principales orientations sur lesquelles le Gouvernement s'engage pour les années à venir, en matière de réformes des finances publiques dans toutes ses dimensions,
- proposer les activités de mise en cohérence et de proposer les plans d'actions.

La mission va s'inscrire dans un cadre cohérent avec les objectifs stratégiques du Ministère sur lequel il est attendu une contribution significative des Experts sur le plan orientation stratégique, les formulations des plans d'actions opérationnels et la rédaction des rapports provisoire et final.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à la mission.

4-L'Unité de coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les consultants doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de

contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques et du cabinet (personnel permanent etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

5- Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de l'audit, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires.

6-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

7-Le travail sera effectué sur une période de 60 jours, repartis selon un calendrier préétabli.

8-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables.

9-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard 10 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (cabinet pour élaborer le plan d'action stratégique pour la réforme des finances publiques)

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08 : pstatcongo@hotmail.com et prispcongo@gmail.com

**N° Avis : AMI N°05/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION
DES AGENTS DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES »**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel international pour l'élaboration d'un programme de formation des agents de la direction générale des impôts et des domaines ».

1-L'objectif général de la mission est de faire le diagnostic/état des lieux de la capacité des ressources humaines et de proposer à la direction générale des impôts et des domaines le plan de formation à la maîtrise des outils de la fiscalité afin de bien administrer ce secteur qui est un maillon important dans la mobilisation des recettes hors pétroles.

De façon spécifique, la consultation devrait permettre :

- l'évaluation de la capacité des ressources humaines au travers des profils ;
- l'évaluation des besoins en formation longue et courte ;
- la définition des profils d'inspecteurs et des attachés services fiscaux ;
- la proposition d'un plan de formations des inspecteurs et des attachés ;
- la proposition d'un plan de formations dans des domaines spécifiques (Banques, Assurances, Télécommunications, Mines, Forêts, pétrole, domaine foncier, le management d'une structure d'assiette).
- l'identification des instituts ou écoles nationaux ou internationaux de formation pouvant contribuer au renforcement des capacités des cadres de la DGID ;
- l'évaluation des budgets nécessaires à mettre en œuvre dans le plan d'action ;
- la proposition d'un chronogramme de mise en œuvre du plan d'action.

2-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

3-Le Profil du consultant:

Le consultant international devra remplir les critères suivants :

Education :

- Diplôme universitaire BAC +5, en économie, finances, en fiscalité à l'administration publique.

Expérience :

- Avoir au moins 10 ans d'expérience générale dans la gestion financière ou dans la fiscalité ;
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience dans l'évaluation des compétences d'une administration fiscale et dans l'élaboration de plans de renforcement des capacités / plans de formation (identification et analyse des besoins de formation, bilan de compétences, programme d'actions de formation) ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires ;
- Bonne connaissance de l'administration fiscale et de la gestion des ressources humaines.

Langue requise :

- Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.

4-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

5-Le travail sera effectué sur une période de période de 45 jours, repartis selon un calendrier préétabli.

6-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables.

7-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (du consultant individuel international pour l'élaboration d'un programme de formation des agents de la direction générale des impôts et des domaines)

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com et prispcongo@gmail.com

**N° Avis : AMI N°02/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG
« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'AUDIT FISCAL DU SECTEUR FORESTIER »**

1-Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de cet crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant individuel international pour l'audit fiscal du secteur forestier ».

2-L'objectif principal de cette consultation est de permettre à la direction générale des impôts et des domaines de disposer d'un rapport d'audit fiscal et d'un canevas stratégique dont la mise en œuvre permettra de reformer la fiscalité du secteur forestier.

Les objectifs spécifiques sont :

- réaliser l'analyse diagnostique de la fiscalité du secteur forestier ;
- évaluer les relations fonctionnelles entre administrations parties prenantes à la taxation et au recouvrement des impôts forestiers ;
- proposer des mesures d'amélioration du rendement des recettes forestières et les relations fonctionnelles entre administrations impliquées dans le recouvrement des impôts du secteur forestier ;
- élaborer un plan détaillé et budgétisé de mise en œuvre des mesures adoptées.

3-L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4-Le Profil du consultant:

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

Education :

- Diplôme universitaire BAC +5, en économie, finances, en fiscalité ou une expérience avérée au moins de 5 ans dans la mobilisation des ressources.

Expérience :

- Expérience générale au moins de 10 ans ;
- Expérience d'au moins de 5 ans dans la gestion de l'administration fiscale et la mobilisation des recettes de la fiscalité du secteur forestier de préférence dans un pays d'Afrique au sud du Sahara ;
- Avoir réalisé au moins trois missions similaires ;
- Bonne connaissance de l'administration fiscale ;
- Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout

Langue requise :

- Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.
- Une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est un atout.

5-La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Le travail sera effectué sur une période de période de 60 jours, repartis selon un calendrier préétabli.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables.

8-Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 avril 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant individuel international pour l'audit fiscal du secteur forestier)

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur du
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08: pstatcongo@hotmail.com et prispcongo@gmail.com

JOURNÉE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE

Les troupes scolaires sur scène

Plusieurs groupes des établissements scolaires de Brazzaville sont montés sur les planches, le 27 mars, à l'Institut français du Congo pour faire valoir leurs talents.



Une troupe sur scène (Adiac)

Célébrée au Congo sur le thème « Ouvrir le théâtre à la jeunesse, une responsabilité collective », la 56^e édition de la Journée mondiale du théâtre a donné lieu à divers événements, spectacle, poésie, danse chorégraphique et conférence.

Organisée en partenariat avec l'Institut français du Congo et le centre de l'Institut international de théâtre sous le patronage du ministère de la Culture et des arts, elle a permis aux troupes de théâtre scolaires, notamment la Grâce, les Etoiles brillantes, le lycée de la révolution, Art plume collectif, Anne-Marie-Javouhey, A. A. Neto, Lumumba, Elriza, Pierre-Savorgnan-de-Brazza et Transparence, de livrer tour à tour des spectacles sur différents thèmes, à savoir la guerre, les problèmes de couple, l'héritage, la lutte contre la corruption

et la fraude, le choix des hommes aux postes de direction, etc.

L'une d'elles a fait sa représentation sur l'exigence du mariage. Quiconque désire épouser la fille du roi doit subir des épreuves : tuer un monstre qui fait peur à tout le village et ramener au roi une antilope ni mâle ni femelle. Tous les prétendants ont échoué mais un roi d'une autre contrée le défie en lui ramenant tout ce qu'il désirait.

Dans son mot d'ouverture, le vice-président national du centre de l'Institut international de théâtre, Alphonse Mafoua, a encouragé la jeunesse, qu'il considère comme l'avenir. « *Tout le monde doit s'occuper de la jeunesse, se battre pour lui donner une main qui lui permettra d'être justement l'avenir de notre humanité* », a-t-il signifié.

Il a félicité les chefs d'établissement qui accordent de l'importance au théâtre. « *Nous encourageons cette initiative et nous félicitons ces responsables d'établissement qui donnent même des moyens pour que les élèves aient le temps de s'exprimer sur scène* », a-t-il dit.

Le secrétaire général du centre de l'Institut international du théâtre, Jean-Léopold Ngoulou, dit Ngoujel 1^{er}, a saisi l'occasion pour informer le public du jeu concours de la critique d'un spectacle dont sa première phase avait déjà été organisée à Pointe-Noire. La deuxième phase aura lieu du 16 au 25 avril à Brazzaville.

Ce jeu concours, dit-il, est très simple. Il consiste à poser aux jeunes de moins de 26 ans des questions sur un spectacle qu'ils auront déjà vu. La même pièce de théâtre jouée lors de la première phase à Pointe-Noire sera aussi représentée à Brazzaville dans les écoles et dans les espaces culturels. Les questions seront connues avant le spectacle et seront réparties entre les élèves et étudiants en fonction de leur niveau d'études. Les questionnaires seront disponibles vers le 5 avril. A la deuxième phase, les lauréats de Brazzaville et des autres départements feront une épreuve écrite.

Les frais de participation s'élèvent à 1000 FCFA. Pour plus d'informations, les candidats devront se rapprocher de la direction départementale de l'enseignement primaire et secondaire.

Rosalie Bindika

DISPARITION

L'entraîneur Benoît Kokolo tire sa révérence



Le football congolais est frappé par la mort de l'entraîneur Benoît Kokolo à l'âge de 67 ans. Dans les années 1970, après avoir déployé son talent sur la pelouse à Jeanne d'Arc d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, Cara, Patronage Sainte-Anne, entre autres, Benoît Kokolo a embrassé la carrière d'entraîneur. Le public sportif l'a ainsi vu passer par le banc de touche de l'Etoile du Congo, de Diabes noirs, de l'AC Léopards de Dolisie, de l'AS Police, de Cara, de Patronage Sainte-Anne, de l'AS Cheminots... Il a remporté des titres au plan national, en clubs.

Benoît Kokolo a aussi été sélectionneur de l'équipe nationale du Congo de différentes catégories. A la Coupe du monde 1985 en Chine, il était sur le banc de touche du onze national cadet, en 1997 avec les espoirs aux Jeux de la Francophonie. Le Congo a perdu, en finale, face au Canada, se contentant de la médaille d'argent. En 2014, l'ancien entraîneur a intégré le bureau exécutif de la Fédération congolaise de football.

Rominique Makaya



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

DÉPARTEMENT DU POOL

Le satisfecit de la population après la réouverture des routes

Fermé pendant près de deux ans, du fait de l'insécurité, le tronçon Kinkala-Mindouli-Kindamba a été ouvert officiellement à la circulation, la semaine dernière.

La Commission ad hoc mixte paritaire de l'accord du 23 décembre 2017 a amorcé, le week-end dernier, la réouverture des voies dans le département du Pool. Une action qui a redonné du sourire à la population locale qui tire son bénéfice de la vente des produits agricoles. L'acte fait partie des termes de cet accord entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoumi, visant le retour définitif à la paix



La population de Kinkala accueillant le cortège avec joie/Photo Adiac

dans cette partie du pays. Pour l'heure, seul le tronçon Kinkala-Mindouli-Kindamba a

été ouvert officiellement à la circulation. Bassin de production non négligeable, la relance du trafic sur cette dorsale permettra aux riverains, meurtris depuis deux ans, de retrouver leurs équilibres économiques à travers la vente de divers produits agricoles.

« Vive la paix, nous sommes contents de la réouverture de cette voie. Cela nous permettra, comme d'habitude, de vendre facilement nos produits agricoles et de bien vivre. Si le gouvernement pouvait nous rouvrir également la voie ferrée dans les prochains jours, cela nous avantagerait », a souhaité maman Louise, une vieille dame rencontrée à Missafou, un village centre qui abrite également une gare ferroviaire.

« J'ai un grand verger, à pareil moment, je devais vendre beaucoup de filets de saouf et d'autres fruits. La dernière fois, j'ai cultivé une importante bananeraie, hélas ! de-

puis que nous sommes en conflit, toute la production ne fait que pourrir. La guerre n'est pas bonne. Dieu merci que cette route soit rouverte à la circulation ! », a déclaré, pour sa part, le vieux André, en liesse totale à l'arrivée du cortège dans son village situé au sortir de la forêt de Bangou.

Il faut dire que le Pool fait partie des départements du Congo qui produisent en grande quantité et alimentent Brazzaville en produits agricoles. En temps de paix, la population située le long des routes et du chemin de fer vend un peu de tout. Elle commercialise de jour comme de nuit du fofou, du manioc, des légumes, des fruits et bien d'autres produits agricoles, mais aussi du charbon et du bois de chauffe, grâce auxquels elle vit au quotidien. La route étant un facteur de développement, la réouverture des voies dans cette contrée est un signal fort mais aussi l'espérance d'une nouvelle vie.

Firmin Oyé

AGRICULTURE

Les opérateurs économiques édifiés sur le Pdac

Les responsables des syndicats patronaux congolais de l'Unoc, de la Cogépac et de l'Unicongo ont été informés sur le Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdca), notamment ses objectifs et les acteurs concernés ainsi que son coût.

Initié par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, le projet qui sera mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national, pendant cinq années, vise à améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs, des micros, petites et moyennes entreprises agro-industrielles au Congo.

D'un coût de soixante milliards de FCFA, ce projet, qui sera lancé dans les tout prochains mois, contribuera au programme de diversification économique par le développement de l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des exportations et la réduction de la pauvreté.

Ce financement devra permettre au gouvernement de renforcer les appuis en direction du secteur

agricole, qui n'a pas encore bénéficié d'investissements publics adéquats, en dépit de la priorité déclarée pour l'agriculture à travers les cultures de manioc, de banane et de cacao.

« La réunion d'aujourd'hui est une rencontre inaugurale. Nous aurons d'autres occasions d'échanger dans le but de recueillir vos propositions sur les questions agricoles. Il nous faut produire des aliments de qualité pour garantir la santé de la population », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, présidant la séance de travail avec les opérateurs économiques.

Saluant l'initiative du ministère de l'Agriculture de les sensibiliser au projet, le président de l'Unoc, El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, s'est engagé à assurer le relais auprès des membres de sa plate-

forme. Il est aussi partant pour la mise en place d'une plate-forme publique privée agricole.

D'après le coordonnateur du Pdca, Isidore Ondoki, cinq millions d'individus tireront directement profit de ce projet qui adhère à la stratégie agricole nationale et au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine décliné dans le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, adopté en 2015. Le Pdca viendra consolider les acquis du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdarp), lancé en 2008, grâce au cofinancement du Congo et de la Banque mondiale. Il visait, entre autres, à améliorer les conditions de travail, la capacité de production et de rendement de la population rurale et à réhabiliter les pistes rurales pour désenclaver les bassins de production. Le Pdarp a été clôturé, en avril dernier, avec des résultats jugés satisfaisants.

Lopelle Mboussa Gassia

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un taxi termine sa course devant une boutique



Le taxi ayant percuté la devanture d'une boutique/Photo Adiac

Le 27 mars, vers 10 h 30mn, un accident s'est produit sur la grande avenue de l'Union africaine, en allant vers la Télévision congolaise. Le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule qui a eu un souci mécanique pendant que des clients se trouvaient à bord.

Alors qu'il était gêné par une autre voiture personnelle, le chauffeur de taxi a tenté de freiner, mais en vain. D'après les témoins, il a eu un souci mécanique au niveau des freins. Heureusement, aucun blessé grave n'a été enregistré.

Dès lors qu'il est question de sécurité routière, les freins d'un véhicule jouent un rôle très important. Aussi, il est essentiel de vérifier leur état de manière régulière en tenant compte de l'usage qui est fait du véhicule. Généralement, il est conseillé de réaliser régulièrement les vérifications des plaquettes et des disques de frein.

S'il est possible de vérifier soi-même l'état de ses freins, les véhicules modernes fournissent également de nombreuses alertes grâce aux voyants qui se trouvent sur leur tableau de bord. Enfin, les conducteurs expérimentés pourront facilement reconnaître un dysfonctionnement du système de freinage au travers de leurs sensations de conduite.

Le contrôle technique du véhicule est une obligation légale. Plutôt que de se mettre en danger durant le trajet, ou de risquer de provoquer un accident, les chauffeurs doivent vérifier régulièrement l'état des freins pour disposer d'un véhicule en bon état de fonctionnement.

Yvette Reine Nzaba

APPUI AUX PETITS PRODUCTEURS DE HARICOT

La deuxième phase du projet débute en avril

L'annonce a été faite le 26 mars, à Brazzaville, lors de l'évaluation des résultats de la première phase lancée en septembre 2016, dans le département de la Bouenza, précisément dans les districts de Loudima et Boko-Songho.

Le Projet d'appui aux petits producteurs de haricot est financé par l'Union européenne, à hauteur d'environ un milliard de FCFA. Il vise à promouvoir l'accès des producteurs de haricot au marché par une meilleure organisation des professionnels, acteurs de la filière haricot et par une amélioration de la quantité, la qualité et la compétitivité des produits. 30% de la production est destinée aux cantines scolaires. C'est dans ce cadre que plus de six tonnes de la production de Boko-Songho ont été achetées par le Programme

alimentaire mondial (PAM).

Ces producteurs constitués en dix groupements ont, par contre, enregistré des pertes post-récoltes de dix-sept tonnes de haricot dues au mauvais conditionnement du produit, aux pluies abondantes et au non-respect du calendrier agricole.

A Loudima, les agriculteurs sont encore en phase de tri, dernière étape avant la vente. La production attendue est estimée à 63, 822 tonnes dont vingt-cinq seront achetées par le PAM. Pour avoir ce rendement, la surface exploitée était de cent sept hectares. Dans cette localité, les intempéries constituent également un obstacle pour cette activité agricole, outre le manque signalé d'engins pour abattre les arbres ainsi que les moyens roulants

pour transporter le produit des champs vers le village.

« On est très satisfait, même si les résultats attendus ne sont pas totalement à la hauteur à cause de nombreuses contraintes. Ce comité est une occasion de s'asseoir avec le ministère de tutelle et tous les partenaires du projet pour tirer les leçons et voir comment on peut entamer la deuxième phase sur de très bonnes bases », a déclaré le directeur adjoint du PAM au Congo, Koffi Akapa.

Rappelons que la Bouenza a été choisie pour ce projet grâce aux potentialités agricoles importantes qu'elle renferme. Elle compte, de même, près de 40 % d'actifs agricoles sur l'ensemble de la population, dont 60% de femmes, selon les études.

L.M.G.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Agria Loango encourage l'usage des condiments et arômes naturels

La ferme pédagogique bio, située dans le département du Kouilou, organise, chaque troisième samedi du mois, des ateliers d'initiation au jardinage hors sol sur la culture des plantes aromatiques et condimentaires.

Promoteur de la ferme Agria Loango et formateur, Sosthène Massamba a indiqué que le but des ateliers qu'il a initiés est de permettre aux familles de cultiver chez soi des plantes aromatiques et condimentaires pour éviter de cuisiner avec des arômes de synthèse ou artificiels qui provoquent des problèmes de santé.

« Pour contourner l'usage de ces arômes de synthèse, il faut cultiver chez soi des plantes aromatiques et condimentaires », a-t-il conseillé.

Les ateliers d'initiation au jardinage hors sol permettent d'acquérir des connaissances sur la manière de cultiver des plantes aromatiques et condimentaires (persil, ciboule, ail, oignon, basilic, céleri et autres). Les participants apprennent, entre autres, comment récupérer la terre noire et la stériliser, semer (puisque il existe plusieurs méthodes) et



Sosthène Massamba lors d'une formation sur le jardinage hors sol / crédit photo Adiac

arroser les plantes. Ils acquièrent aussi des notions sur les différents types de semences et sur la transplantation ou repiquage. Selon les explications de Sosthène Massamba, le jardinage hors sol peut se faire à l'aide des récipients ou contenants en plastique (bouteilles, bassines, bacs, seaux, cuvettes, bidons coupés...), des sacs de farine ou riz et autres. Il a l'avantage de permettre de dé-

placer les plantes et les disposer à différents endroits, les épargner des insectes ravageurs et des intempéries. Ce type de jardinage, souvent pratiqué dans des parcelles dépourvues d'espaces en terre (parcelles dallées) ou des appartements dans un immeuble, convient bien aux personnes occupées et ne disposant pas assez de temps.

Notons qu'outre les ateliers d'ini-

tiation au jardinage hors sol, Agria Loango organise aussi des ateliers de jardinage plein sol et des ateliers de maraîchage. Elle reçoit aussi des familles pour des visites guidées de ses activités agricoles, fermières et piscicoles ainsi que des groupes scolaires (de la maternelle au lycée) pour des visites découvertes et des ateliers sur la reproduction végétale, etc. « Cela permet aux enfants de découvrir

cet environnement paysan, les animaux et les plantes. Dans les livres, il y a des images mais on n'a pas d'odeur; on n'a pas de cris d'animaux. Moi j'apporte le côté pratique », indique-t-il. La ferme dispose aussi d'un compte Facebook à partir duquel les gens peuvent s'informer sur ses différentes activités ou s'inscrire aux ateliers de formation.

Tarrad, qui a déjà visité la ferme et participé à la formation sur le jardinage hors sol, a confié: « J'ai été attirée par le côté bio de la ferme et de la formation. Cela permet de sensibiliser les enfants à la sécurité alimentaire et à la protection de l'environnement. Le jardinage hors sol permet d'avoir à proximité les condiments bio importants pour le goût et pour la santé ». Sosthène Massamba promeut des produits naturels encore appelés bio. Il encourage les Congolais à les consommer pour être en bonne santé comme le stipule la devise de sa ferme Agria Loango: « Une alimentation saine égale une santé saine ».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIE ASSOCIATIVE

Le Lions club initie une formation pour redynamiser son action

Un séminaire de la Région 26 a été organisé, le 24 mars à Pointe-Noire, par le Lions clubs international Multi District 403- District 403 B1 Région 26 en présence de Fernande Marie Cathérine Dekambi Mavoungou, président de région 26, du PPCG Alphonse Obambi, du PDG Dieudonné Mbadi, des officiels et pasts officiels des Régions, zones et des Leos.

« Comment redynamiser nos clubs pour mieux servir nos communautés » a été le thème du séminaire qui a réuni les Lions venus du Cabinda, d'Angola, du Cameroun et de la République du Congo. Cette rencontre répond à l'impérieuse nécessité de recréer dans les clubs les conditions d'efficacité de leur action. En effet, depuis un certain temps, la Région 26 a beaucoup perdu en matière de dynamisme, d'efficacité et d'image de marque alors que de cette région dépendait à l'époque le rayonnement du lionisme au Congo tout entier.

« Aujourd'hui, l'activité des Lions se caractérise par des signaux négatifs, notamment la démotivation des membres, le manque de volonté de participer aux formations, le

non respect de l'éthique lion, etc », a dit d'emblée Dieudonné Mbadi en présentant le thème. Et de renchérir « Le club étant le noyau de base, la cellule active de la vie de l'association, le centre de vocation à servir les plus vulnérables dans les communautés. Ainsi, l'efficacité d'un club se juge par

Un club structuré, organisé avec les objectifs auxquels adhèrent ses membres est déjà un club efficace. La dynamique insufflée par son action permet d'atteindre ces objectifs en termes d'œuvres sociales », a indiqué pour sa part Dieudonné Mbadi.

Cette formation a également



Le présidium du séminaire de formation des Lions crédit photo Adiac

la qualité de ses œuvres sociales, son impact dans la communauté mais aussi à la qualité de ses dirigeants et surtout à la satisfaction de ses membres ». « La situation actuelle que nous déplorons n'est pas irréversible. Loin s'en faut. Les remèdes sont connus. Il nous appartient, à chacun dans son club, de faire la part de son travail.

été marquée par les exposés sur « Structure mondiale d'action » animé par FDI, coordonnateur EMS District 403 BI Serge Constant Ebene, « Les Clubs Léo », par IPPZ, président de la commission Léo Clubs District 403 B1 : Serge Ekwala / Ben Bauzhin.

Hervé Brice Mampouya

LITTÉRATURE

L'IFC rend hommage à Tchicaya U Tam'Si

Dénommé « Tchicaya, du Congo au monde », l'évènement qui aura lieu du 4 au 7 avril a pour objectif de faire connaître la vie et l'œuvre du poète à la population ponténégrine.

Tchicaya U Tam'Si est l'un des plus grands poètes d'Afrique. L'homme a marqué son époque à travers son œuvre littéraire. Ces écrits sont une richesse mais surtout un héritage à perpétuer. L'Institut français du Congo (IFC) a pensé lui rendre hommage à travers cette activité. Au programme de cet évènement, des rencontres, des débats et des échanges autour de son œuvre.

Le 6 avril, par exemple, il y aura, à partir de 9 h à l'IFC, un colloque sur la vie et l'œuvre du poète, suivi de plusieurs débats sur des thèmes comme « Tchicaya, du Congo au monde », « Le legs de Tchicaya U Tam'Si », en présence de plusieurs littéraires, notamment Boniface Mongo-Mbousa, Mukala Kadima-Nzuji, Aimée Gnali, Frédéric Pambou, Alphonse Nkala, Rémy Mongo-Etsion, Raphaël Safou, Tchichelle Tchivella, André-Patient Bokiba.

La journée du 7 avril sera, quant à elle, marquée par un recueillement sur la tombe de Tchicaya U Tam'Si à Diosso à partir de 9 h 30, d'un séminaire à la préfecture du Kouilou, réunissant écrivains, lycéens et public. Et enfin à partir de 19 h à l'IFC, il y aura une lecture mise en espace de textes du poète, sous la direction de Violaine Schwartz. Pour ce faire, les œuvres de Tchicaya U Tam'Si seront exposées à l'IFC à partir du 6 avril jusqu'au 4 mai. Celles-ci seront mises à la disposition des établissements scolaires, des lieux culturels et autres afin d'amener la connaissance de la vie et de l'œuvre du poète au plus près de la population.

Notons que cet évènement a été rendu possible grâce à la complicité de ses proches, en particulier Aimée Mambou Gnali, cousine du poète, et de sa fille, Sett-Inn Louembet. L'organisation s'est également appuyée sur l'accompagnement scientifique de Boniface Mongo-Mbousa à qui l'on doit l'édition des œuvres complètes de Tchicaya chez Gallimard dont le troisième tome vient de sortir.

Prosper Mabondzo

GENRE

La participation des femmes dans les instances dirigeantes des entreprises au coeur d'un débat

Le sujet a été débattu la semaine dernière, à Brazzaville, à l'occasion du mois de la femme, sous le parrainage de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

La « Mixité et leadership des femmes en Afrique, leviers incontournables de performance » est le thème débattu au cours d'un petit déjeuner management par les directeurs généraux, les directeurs des ressources humaines (DRH), les directeurs opérationnels, les femmes dirigeantes et à haut potentiel en entreprise. Ce thème requiert de comprendre, tant au niveau international qu'africain, les obstacles à l'ascension des femmes en entreprise, mais surtout les bénéfices d'une plus grande place des femmes dans les sphères dirigeantes des entreprises. Elle requiert également une prise de conscience globale pour la mise en place de véritables solutions de mixité et de leadership des femmes en entreprise.

Au cours de ce déjeuner de management, les débats ont été orientés vers l'amélioration de la place des femmes dans les entreprises car, selon une enquête menée par la Banque africaine de développement, dans vingt-deux pays africains, juste 23% des femmes sont membres des comités de direction. Elles occupent infiniment les postes d'exécution du fait qu'elles ne sont promues qu'à 36% dans les entreprises continentales tandis que les hommes eux, sont promus à 64%.

Dans son allocution, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, a indiqué que l'entreprise fait partie des lieux où l'on doit parler



Les participants au petit déjeuner management (Adiac)

de l'émancipation des femmes. Elles doivent se constituer en réseau sur le plan national ou international afin de mettre en valeur leurs compétences. « Nous devons continuer à éduquer les femmes si nous voulons une société émancipée », a-t-il ajouté.

Pour le directeur général-associé du cabinet Vizeum, Jean Louis Portella, il y a un véritable problème de ma-

nagement pour la prise en compte des femmes dans les instances dirigeantes. Pour la performance des entreprises, pense-t-il, il sied d'intégrer cette force féminine qui constitue la moitié de la planète, parce que c'est la performance des entreprises qui fait la performance des économies. « C'est un hasard calculé que de choisir de débattre de ce sujet au mois de mars avec les chefs d'en-

treprise de la place, les DRH de la place, les femmes de la place qui ont de l'ambition et qui pensent

qu'elles ne vont pas y arriver, pour leur dire que dans tous les cas, persévérer, parce qu'on a besoin de vous pour la persévérance de l'entreprise. C'est pour encourager nos sœurs à ne pas baisser les bras et surtout dire aux hommes qui aujourd'hui sont encore le modèle dominant qu'il faut à tout prix intégrer la force féminine », a-t-il insisté.

Quant à Jean Louis Portella, l'objectif a été atteint. « C'est notre devoir de dire que plus il y a des femmes dans les comités de direction, plus il y a des femmes dans les conseils d'administration, plus il y a des femmes même dans le gouvernement et mieux se porte l'entreprise », a-t-il signifié.

À l'issue de ce déjeuner management, première de l'année et qui ouvre une série d'activités de la même nature qui auront lieu chaque trois mois, Emilienne Raoul, ancienne ministre des Affaires sociales, a donné son point de vue.

« On a voulu, au cours de ce petit déjeuner, démontrer que les entreprises qui font de la mixité leur cheval de bataille sont des entreprises gagnantes. Elles gagnent, parce que lorsqu'on confie des responsabilités aux femmes, elles les assument entièrement. Elles ont cette intelligence et aussi cette volonté de faire réussir (...) pour que l'entreprise ne meurt pas », a-t-elle indiqué.

Signalons que Vizeum management consulting, organisateur de cette rencontre, propose des publications périodiques destinées à vulgariser le conseil en management, mais aussi à aider les décideurs à mieux comprendre les mécanismes de la performance des entreprises ou du secteur public. Il intervient tant dans le secteur public que privé dans quatre domaines principaux : stratégies et études ; management opérationnel ; capital humain et transformation ; et finances publiques.

Bruno Okokana

ELIMINATOIRES CAN FÉMININE GHANA 2018

Les Diables rouges se préparent

L'équipe nationale de football (dames) a amorcé sa mise au vert, au stade Alphonse-Massamba-Débat, en attendant le match aller face aux Fauves de la Centrafrique, le 4 avril à Brazzaville.

Après la préparation physique générale, les Diables rouges dames sont passées aux derniers réglages techniques et tactiques à une semaine du match aller contre la République centrafricaine, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Ghana 2018. « Les réglages techniques sur lesquels nous travaillons actuellement concernent beaucoup plus la finition », a expliqué l'entraîneur, Raphaël Mafoua, qui a pris les rênes de cette équipe en février dernier. Il constate une nette amélioration technique et tactique de son groupe, même si le fait de remonter la pente n'a pas été facile, l'équipe ayant connu des années de passage à vide.

« Les réglages techniques sur lesquels nous travaillons actuellement concernent beaucoup plus la finition »,

Depuis 2015, en effet, les Diables rouges dames n'ont plus jamais disputé un match international. Cette année-là, elles n'ont pas pu se qualifier aux Jeux olympiques de Rio, au Brésil, éliminées par la Guinée équatoriale. Toujours en 2015, aux Jeux africains à domicile, elles se sont essouffées dès le premier tour. Aller plus

loin, cette fois-ci, est un défi à relever, en commençant par bien amorcer la phase d'élimination directe en aller-retour, le 4 avril. Raphaël Mafoua dit n'avoir pas connaissance de l'adversaire qu'il découvrira sur le terrain.

Rominique Makaya

BOXE

Des encadreurs techniques et juges arbitres de Brazzaville à l'école du savoir

La Ligue de la ville capitale a ouvert, le 27 mars, un séminaire de formation en vue de permettre aux participants de répondre à ses attentes.

Durant cinq jours, les entraîneurs et juges arbitres suivront des cours théoriques et pratiques qui seront respectivement dispensés par un ancien directeur technique national et un juge arbitre national. Pour les entraîneurs, les enseignements porteront sur la programmation d'une séance d'entraînement, les techniques en boxe anglaise puis les connaissances sur les qualités



Entraîneurs et juges arbitres suivant les cours/Adiac

neurs et juges arbitres suivront des cours théoriques et pratiques qui seront respectivement dispensés par un ancien directeur technique national et un juge arbitre national. Pour les entraîneurs, les enseignements porteront sur la programmation d'une séance d'entraînement, les techniques en boxe anglaise puis les connaissances sur les qualités

« Ce séminaire, qui s'inscrit dans le programme d'activités de la Ligue départementale de Boxe de Brazzaville, a double profil. Il permettra, d'une part, aux nouveaux acteurs de la boxe de découvrir la profession d'entraîneur et de juge arbitre par l'acquisition des connaissances techniques et pédagogiques et, d'autre part,

à la Ligue de renforcer son effectif fondé sur un réservoir des juges arbitres impartiaux, dignes de ce nom et des entraîneurs compétents », a commenté Elias Mfoudi, le président de la Ligue de boxe de Brazzaville. Les juges arbitres seront, quant à eux, édifiés sur les règlements, leur tenue, les illustrations des fautes, les décisions en boxe amateur, l'attribution des points sans oublier les infractions et informations sur le pointage.

Ouvrant le séminaire, Félicité Otombongot a encouragé la Ligue de Brazzaville pour les initiatives devant favoriser le perfectionnement des officiels techniques. La directrice départementale des Sports et de l'éducation physique a fait passer un message aux stagiaires en ces termes : « Le moment est venu pour que vous puissiez enrichir vos connaissances relatives à la pratique de la boxe sans cesse en évolution ».

James Golden Eloué